

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Band: 51 (1947)

Artikel: Epoque des invasions et peuplement du Jura bernois

Autor: Joliat, Henri

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549769>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉPOQUE DES INVASIONS

ET

PEUPEMENT DU JURA BERNOIS

par le Dr Henri JOLIAT

CHAPITRE I

LES POSTES MILITAIRES ROMAINS

Si, continuant notre enquête archéologique en Jurassie, nous cherchons à jeter quelques clartés sur la période, combien obscure, des *Invasions barbares*, nous nous heurtons, dès l'abord, au problème des nombreux postes militaires que les Romains auraient établis à cette époque dans notre pays, selon Quiquerez. Notre vieil historien, dont nos précédents Essais nous ont montré l'incontestable compétence, en même temps que la trop débordante imagination, mentionne dans ses écrits une soixantaine de castels sur nos montagnes, accompagnés de vingt-six camps romains. En négliger ici le recensement serait faire tort à sa réputation d'érudit chimérique, autant que de chercheur obstiné et constituerait une lacune dans notre étude.

§ 1. Les camps et castels romains de Quiquerez

De la cîme du Sturmenkopf, qui cache parmi ses roches les ruines de murailles romaines (2. p. 17)* l'on aperçoit, au-delà du val de Laufon, l'Alsace, Pfeffingen et au nord-ouest, le Ringgberg. Remontant la Birse, nous trouvons, le château d'Angenstein, la colline rocheuse

* Les chiffres entre parenthèses se rapportent à notre bibliographie finale.

du Kästel près de Liesberg, la Roche des Paiens ou Heidenflue, près de Soyhières, ainsi que le Vorbourg. Dominant Delémont et sa vallée, les rochers de Béri diai ont aussi, au nord, vue sur le Ringberg, à la lisière alsatique, et, au sud, sur les camps de Sur Chêtres, du Cras-des-Fourches et du Mont-Chaibeux, ainsi que sur le village de Châtillon. Au val Terbi, la Roche de Courroux, deux camps à Vicques, la montagne de Chételat, près Mervelier, le camp de Piamont, sur une colline, aux environs de Montsevelier. Au sud de Courfaivre, sur un camp dominé par la roche du Chételai. Près de Bassecourt, un mamelon nommé Châtillon, le camp de Develier, au nord du village, les roches de Châtillon, près de Mettemberg et de Cété, sur Montavon.

Tous ces camps et castels que nous venons de mentionner, pouvaient communiquer aisément avec ceux d'Ajoie, où, du camp de Monterri et de la sommité d'Outremont, l'œil embrasse toute la plaine entre les Vosges et la Forêt-Noire, le castel de Milandre, les camps de Chété, à Bressaucourt, la Citadelle à Chevenez, les camps de La Perche et de l'Hermont, près de Porrentruy, Chételat entre les Malettes et Cornol, les roches de Châtillon, près d'Epauvillers, Chételat entre Bellefontaine et Seleute, Chételat près de Calabri, Châtillon entre Buix et Boncourt, Chétion entre Cœuve et Courchavon, et encore un autre Châtillon entre Courgenay et Sous-Plainmont. « Au val de Moutier, continue Quiquerez, Neuchété, à l'ouest et à la hauteur de l'ancienne abbaye ; Chételat, près de la route romaine du Petit-Champos (*ad campos*), dont nous avons aussi levé le plan en 1861 ; Neufchételat, sur une colline près d'Eschert ; Chételat, sur un rocher, au passage des routes d'Envelier et de Crémines, vers le val de St-Joseph ; Châtillon, à Tavannes ; Châtillon, à Sonceboz, dominant la route de Pierre-Pertuis ; Châtillon, à Frinviliers, au-dessus de la jonction des routes romaines et pouvant correspondre avec le précédent, de même qu'avec le Burg, de Romont et le camp Sur Neuchâtel, entre Orvins et Diesse, le bois Châtel, à Nods, tous sur des voies romaines ; le Chételat, Schlosslein, au nord de Boujean, sur la voie de Pierre-Pertuis. — Le plateau même des Franches-Montagnes et le Val de St-Imier, réputés déserts à l'époque romaine, avaient cependant des routes et des forts pour les protéger : Le Châtillon, près de Muriaux (*ad muros*), en face de la Tranchie ; le château Cugny, sur un rocher dominant le Doubs, près des Pommerats, où l'on a trouvé des monnaies romaines (2. pl. 18) du premier siècle de notre ère ; Châtillon, près de St-Imier, au débouché de la route romaine venant du Val de Ruz... »

§ 2. Quelques objections

Une telle quantité de camps et castels romains, dans un petit pays comme le nôtre, apparaît réellement fantastique. Mais poursuivons l'exposé des vues romanisantes de notre archéologue. Grâce à la situation culminante de ces lieux, les Romains auraient dominé les routes et surtout pouvaient transmettre rapidement par des signaux optiques (fumées pendant le jour, feux durant la nuit) ou acoustiques (trompettes, timbales) les nouvelles importantes, ceci d'après le traité de l'art militaire de Végèce (IV^e siècle). Quiquerez a retrouvé une tradition, par exemple à Orvin, se rapportant à l'un de ces modes de communications rapides « au moyen de trompes de bronze, les cornicines, dont parle Modestus ».* L'un de ces instruments dont il nous donne le dessin, (3. pl. XVII) et retrouvé dans le voisinage de Montvouhay (ou Montvoie, près d'Ocourt) fut longtemps en vénération dans la contrée du Clos-du-Doubs. Il a la forme des trompes d'écorce de nos anciens bergers et mesure trois quart de mètres environ. Actuellement il « se trouve en possession de M. Migy-Fattet, à Saint-Ursanne » et « est certainement du Moyen-âge », nous écrit M. A. Gerster, architecte à Laufon, dont on connaît les fouilles romaines et autres.

Cette simple remarque finale d'une personne compétente fait éclater aux yeux de tous, l'absence de discernement, obnubilant l'esprit de Quiquerez, chaque fois qu'il s'efforce d'attribuer une origine romaine à ses découvertes. Il en est malheureusement de même pour ses camps et ses castels romains. Quand on recherche les fondements de son argumentation sur ce thème, dans ses ouvrages tels que le Mont-Terrible (2), la Topographie (3), la Carte archéologique (37), l'on voit qu'ils se réduisent à quelques suppositions critiquables.

Dans un certain nombre des localités précitées, il signale la découverte de monnaies romaines. Mais le manque de précisions sur la date et les circonstances de ses trouvailles, ne nous permet pas d'en tenir compte, surtout sans confirmation de la chose par un tiers.** Ailleurs il mentionne des ondulations de terrains qui, pour lui, sont des restes de retranchements ou de remparts de terre et qui probablement ne sont que des fruits de sa tendance à tout romaniser, comme nous l'avons vu pour les prétendus terrassements, portes et *via angularis* du camp de Monterri. De véritables ruines, sous forme de soubassements maçonnés, il en signale très peu ; et il est remarquable que le seul site où il peut nous donner un dessin de murailles est le Strmenkopf où Alban

* Ecrivain militaire latin.

** Cette réserve doit tomber depuis notre examen des papiers de Quiquerez ; voir à la fin de ce chapitre et No 8 de notre bibliographie.

Gerster, il n'y a que vingt-cinq ans, a mis au jour également des fondations de tours et d'enceintes romaines. Ainsi se confirme encore notre point de vue que Quiquerez, non content de faire de belles découvertes authentiques, les a amplifiées ou adornées de conceptions sans fondements certains.

§ 3. La thèse de Quiquerez

Ces conceptions apparaissent cependant assez plausibles si nous suivons sa thèse, que pour ne pas être trop long, nous résumons ainsi : (1 p. 15 et suiv.)

Devant les attaques incessantes des Barbares, les Romains qui avaient porté la frontière de l'empire fort avant en Germanie, la retirèrent jusqu'au bord du Rhin, dans la seconde moitié du III^e siècle. Défendant avec peine la rive gauche du fleuve, ils durent être contraints d'établir une seconde ligne de défense le long des Vosges et du Jura. Au IV^e siècle, les forts se multiplièrent et il est prouvé que les villes, auparavant ouvertes, furent fortifiées jusque dans l'intérieur des Gaules, parce que pendant longtemps, les peuplades germaniques n'eurent pour but que le pillage et non la conquête. Leurs hordes arrivaient inopinément, se répandaient dans le pays, évitant les forteresses et les armées romaines, et rentraient avec promptitude dans leurs forêts, dès qu'elles avaient un butin suffisant, ou qu'elles étaient menacées par la force armée. Comme ces incursions se faisaient par troupes séparées, il y avait nécessité pour les Romains d'avoir des postes militaires, non seulement le long de la frontière du Rhin, sans cesse violée, mais dans les provinces en arrière du fleuve, pour commander tous les défilés et cols de montagne et correspondre entre eux, au moyen de tours d'observation se signalant les bandes ennemies.

Les camps et castels dont on a retrouvé les traces dans le Jura sont toujours établis aux points stratégiques favorables à cette guerre défensive de transmission de signaux et de clôture des passages. Les vestiges subsistants sont peu distincts, parce que les tours étaient sans doute construites en bois, de même que les palissades soutenant les ouvrages de terre des campements, assez sommairement construits pour pouvoir contenir quelque pelotons ou centuries très mobiles. Mais, en plus de quelques monnaies romaines de l'époque et des levées de terrain, ce qui est suggestif pour leur attribution à l'époque romaine, poursuit Quiquerez, c'est que ces emplacements portent en général, dans les pays allemands, les noms de *Burg*, *Schloss*, *Schlösslein*, *Kastel*, *Kästel* et dans la contrée française ceux de *Châtel*, *Châtillon*, *Chété*, *Châtelat* ou quelques autres, tous dérivés des mots latins, *castrum*, *castellum*, *burgus*. Pour que ces hauts lieux — où il n'y a pas eu de château au moyen-

âge, et où il faut une étude très attentive du site pour y reconnaître des débris de retranchement et de fossés — portent de telles appellations significatives, il faut que le souvenir de leur existence comme postes militaires, ou castels romains, se soit maintenu à la suite d'une tradition née et longtemps soutenue par l'importance du lieu. Certains châteaux-forts médiévaux, de positions culminantes, ont probablement été construits sur l'emplacement de certains de ces castels, et leurs fondations sont alors édifiées à la manière romaine, quoique souvent modifiée, selon les matériaux et le terrain disponible.

§ 4. Indices pour et contre cette théorie

Tout cela est excellemment raisonné, mais le moindre grain de mil, c'est-à-dire en l'espèce, le plus petit débris de l'époque, ferait mieux notre affaire. Ailleurs que dans notre Jura, l'on en a trouvé de ces vestiges. Les tours d'observation du Rhin ont été découvertes et explorées par Ferd. Keller * et d'autres savants. Ces *speculæ*, comme on les nommait de *speculare* : observer, étaient des édifices rectangulaires, aux épais soubassements de pierres, surmontés de constructions en bois. Cinquante ruines ont été retrouvées de Bâle à Constance ; mais rien de ce genre chez nous. Ce qui permet à M. Gerster de nous écrire : ** « Je regrette d'être obligé de vous dire que nous n'avons trouvé à ce jour dans le Jura bernois aucun travail militaire romain, c'est-à-dire aucun camp et aucun castrum et je suis persuadé, qu'il n'y avait chez nous aucun camp romain, malgré toute la théorie de Quiquerez. En ce qui concerne le *Sturmenkopf*, c'était certainement une construction de défense, mais nous ne pouvons pas prouver qu'elle a été exécutée par les militaires. Elle ne ressemble en tous cas pas aux travaux militaires de cette époque, comme les *speculæ* le long du Rhin et comme les *castra* d'Olten, Soleure, Oberwintherthur, etc. et nos recherches n'ont pas donné d'autres résultats à ce sujet. »

Voilà donc une opinion catégorique, entièrement opposée à celle de notre premier archéologue, et nous devrions l'adopter parce que son fondement est scientifique et établi sur l'absence de preuves matérielles de l'occupation militaire romaine, dans le Jura bernois.

Et pourtant, admettons que cette protection militaire était due à cette milice de vétérans qui fut instituée par l'empereur Probus, après la grande invasion des Alémanes, de 253 à 280 ap. J.-C., qui détruisit *Aventicum*, *Raurica*, *Salodurum*, etc. Ce pouvait être une force locale, recrutée parmi les colons peu nombreux, sans doute, qui peuplaient alors notre contrée, comme l'atteste les ruines de villas, mises au jour jus-

* Die römischen Wartenspeculae. Indicateur d'antiquités suisses. 1871. No 2.

** Lettre du 5 janvier 1943.

qu'à maintenant. (12) Leurs postes de vigie, construits avec des moyens de fortune et par conséquent périssables, peuvent ne pas avoir laissé de traces nettes. Les camps de Quiquerez, avec leurs vagues retranchements, peuvent avoir été des refuges pour les populations, en cas d'alerte. Les noms des lieux-dits « *Chêtres* » dans les districts de Delémont et de Porrentruy, doivent dériver de *castrum* (en latin camp fortifié) et « en raison de la désignation précoce de ce mot, nous dit Longnon (15) (*Castres, Chastres, Chestres*) qui n'a rien donné à la langue française, être considérés comme remontant à l'époque romaine ou aux premiers siècles du moyen-âge. » Ces emplacements furent probablement des abris en des lieux escarpés, fermés aux endroits accessibles par des retranchements de terre et où, à l'époque des invasions barbares, par exemple, se retiraient les populations, lorsqu'un danger menaçait l'existence des localités. (16)

Dans le prétendu camp de Develier, situé sur une colline abrupte, au nord du village, Quiquerez n'a trouvé que quelques tumuli circulaires ou ovales « ne renfermant que des cendres, des charbons et des fragments de vases en terre grise ou noirâtre. » Nous avons été frappé de l'analogie de cette découverte avec celle de M. Pajot *, qui, sur des collines du territoire de Belfort, a exploré « des sépultures, sous forme de tertres ovoïdes contenant seulement des cendres, du charbon et des fragments d'écorce de bouleaux » mais sans débris de poterie, il est vrai. Pour ce dernier auteur, ces vestiges datent des Invasions, quand les populations se réfugiaient sur les hauteurs et, encore païennes, conservaient le rite funéraire d'incinération. Certains des camps de Quiquerez peuvent donc avoir été des refuges de la même époque. Mais comment pourra-t-on jamais le déterminer avec certitude, en l'absence de vestiges évidents ?

§ 5. La question des castels

Quand à ses castels, n'oublions pas que beaucoup portent les noms, comme il le remarque avec bon sens, de Chételat, Châtillon, Kastel, etc., mots qui doivent dériver du latin *castellum*, diminutif de *castrum* et signifiant une position fortifiée, camp ou citadelle, habituellement de petite dimension. Il est certain qu'au temps des Invasions, une série de ces défenses fut établie par divers empereurs, tout le long du limes, comme nous l'avons signalé pour les *speculae*, découvertes par Ferdinand Keller. D'un bout à l'autre de cette frontière, dite le limes, se trouvent des localités dont le nom est issu de *castellum*. « Casse, dans le département du Nord est le *Castellum Menoporum* de la Table

* F. Pajot. Le territoire de Belfort à l'époque des Invasions... (Bull. Soc. belfortaine d'Emulation. 1912. No 31).

géographique de Peutinger. *Kassel*, dans le Limbourg hollandais, qu'Ammien Marcellin, l'historien des Invasions appelle *Castellum*, (15) *Kastellaun*, sur la route romaine, allant à Coblenz, *Blieskastel*, dans le Palatinat et où furent exhumés de nombreuses antiquités romaines ; divers châteaux, portant, notamment en Suisse, le nom de *Kastel* et dans les Grisons, où les Romains n'utilisèrent pas moins de quatre passages alpins (Bernardin, Splügen, Julier, Septimer), une vingtaine de localités, parmi lesquelles *Surcasti*, *Castelberg*, *Castrich*, *Castellatsch*, *Castellazza*, *Castlins*, etc. (45 p. 75).

D'autre part, il est certain que le mot *castel*, ayant passé dans l'ancien français, sous les formes *castel*, *câtel*, *châtel*, pour désigner un château, ces expressions peuvent indiquer simplement des ouvrages du moyen-âge. Cependant, comme le dit Quiquerez, si les lieux qu'elles désignent ne portent aucun vestige de construction médiévale, ou même postérieure, il est plausible de les faire remonter aux temps romains. Il y a donc des probabilités pour que nos sites sans traces moyenâgeuses, *Chételat*, *Châtel*, *Chételait*, *Chété*, *Châtillon*, *Chétion*, aient été des postes de défense et de vigie, durant les invasions barbares. Chez nos populations, chacun de ces fortins, sans autres fortifications que leur position naturelle, escarpée et culminante, ainsi que quelques ouvrages de terre ou de bois, se seraient appelés le *castellum*, devenu par la suite, le *châtel*, le *chételat*, etc. Les donjons, tels que la Réfouss, le Vorbourg, l'Erguel, et d'autres encore, sont édifiés, selon Quiquerez, sur des fondations romaines ; ce que les autres chercheurs n'admettent point.

L'origine romaine des burgs du moyen-âge est très sujette à caution, surtout si l'on admet que le mode de construction des tours, aux temps troublés des invasions, n'eût pas la régularité et les caractéristiques classiques, empêchant ainsi de les distinguer avec certitude de la maçonnerie médiévale. Grenier (17) pense qu'il y a des « châteaux-forts qui parfois peuvent succéder à un *castrum* romain. » Pipper qui, dans sa *Burgenkunde* (45), ouvrage déjà cité, traite à fond l'histoire du mode de construction des châteaux, écrit ceci : « Un examen plus approfondi des deux opinions et de leur fondement, nous conduira de lui-même à répondre à cette question, que l'on a peut-être été trop loin des deux côtés, et que la vérité gît probablement au milieu. »

Mais voici qu'une autre interprétation de l'origine du mot *castel* vient détruire toute notre argumentation, basée en partie sur celle de Quiquerez. La tendance actuelle en toponymie, nous l'avons déjà dit dans une autre étude, (11) est de chercher l'origine des noms géographiques, non dans le latin ou même le celtique, mais plus anciennement dans la langue-mère indo-européenne d'où dérive aussi le sanscrit, parler des populations primitives qui occupèrent l'Europe, dès la fin des temps glaciaires. Tous ces toponymes que l'on fait descendre de *castellum*,

proviendraient en fait du mot sanscrit *Kâtha*, signifiant pierre, rocher. On constate, en outre, que beaucoup de ces lieux-dits, que l'on trouve aussi en Grèce, en Italie, en Espagne, sous les formes *Kastos*, *Kastellon*, *Castello*, *Castro*, *Castille*, ne se rapportent pas à des sommités rocheuses, mais aussi à un cap, une île escarpée ou même à des alpages, des pâturages, à des villages haut-situés. L'on peut en conclure que la racine *cast* s'applique à tout ce qui est plus ou moins surélevé, et qui présente un aspect naturellement fortifié, d'où est venu plus tard le mot *castellum*, la forteresse romaine. Si nous appliquons ce principe de toponomastique aux localités de noms analogues, dans notre pays jurassien, nous trouvons ainsi l'explication de leur situation dominante, sans pour tout autant qu'elles aient jamais été surmontées d'un château romain ou médiéval.

§ 6. La lutte contre les Barbares

Ainsi s'évanouirait le dernier indice de la probabilité de vestiges militaires romains dans le Jura bernois. Devons-nous donc admettre que jamais une légion, ou même une cohorte ne foula notre sol ; que nos montagnes peu peuplées et d'accès difficile furent, pour ces faits même, laissées sans aucune protection ? Citons quelques témoignages pouvant contribuer à nous éclairer encore.

« Ammien Marcellin, nous dit Sérasset (36) observé (livre 28 ; chap. 2) que Valentinien fit élever de grandes terrasses dans les endroits qui lui parurent les plus convenables et qu'il donna beaucoup de hauteur aux châteaux et aux ouvrages qu'il destinait pour la défense des camps, afin que les ennemis ne puissent se dérober à la vue des Romains. Ces expressions font conjecturer que cet empereur ne se contenta pas de placer des forts sur les bords du Rhin, mais qu'il en fit aussi bâtir sur les montagnes et les côteaux dans le voisinage de ce fleuve. »

En arrière de la ligne du Rhin, écrit Blanchet, (18 p. 79) il y avait encore des castels et nous savons, par le récit des campagnes de Julien, que certains forts existaient sur la Meuse, à une époque où les lignes du Main et du Rhin étaient encore occupées par les Romains. Signalons des forts en Alsace... La région des Vosges laisse voir encore des traces nombreuses de fortifications que l'on a considérées comme l'œuvre de Maximilien-Hercule et de Valentinien I^{er}. »

« Dans Ammien-Marcellin (XVI. II) on lit que Barbation défendait la région des Rauraques, en 356, avec 25.000 hommes et des retranchements. »

Une seconde ligne de surveillance et de résistance, en arrière de celle du Rhin, prolongeant au sud celle des Vosges, et rejoignant les castra de Soleure et d'Olten, devait nécessairement se situer à travers

le Jura, en s'appuyant sur les villes fortifiées, ci-dessus mentionnées. D'autre part, les murs romains du Vorbourg et du Sturmenkopf (4) laissent présumer en ces lieux, vu leur situation, l'établissement d'un castellum. Des camps de refuge pour les populations, il y en eu sans doute. Le nom même de la Tour Réfouss (du latin refugium) semble indiquer que sur le plateau dominant au nord Porrentruy, exista un emplacement de ce genre. Je ne pense pas qu'il soit postérieur, et établi seulement contre les Hongrois et les Sarrasins, bien que le parler latin, encore en usage, justifie l'appellation de refugium, à l'époque de ces incursions ; mais aucun document ne nous apprend que les incursions de ces peuples se soient étendues à notre pays, au point de nécessiter de telles mesures de précaution.

§ 7. Réfouss et Cras-des-Fourches

Pour la tour Réfouss elle-même, je me rallierais volontier à l'opinion du général Krieg, auteur d'un important ouvrage sur l'architecture militaire des Romains aux Croisades (1859), auquel Quiquerez, par l'intermédiaire de Ferdinand Keller, avait soumis un mémoire, accompagné de plans, coupes et photographies. Ce savant fut, il est vrai, le protagoniste de la théorie de l'origine romaine de nombreux châteaux féodaux, théorie que combattit absolument le colonel von Cohausen et d'autres encore ; et nous avons vu que Pipper * prend une position intermédiaire. Il n'en reste pas moins que Krieg croit reconnaître, en cette tour, les restes d'une base romaine jusqu'à la hauteur de la porte, où les assises de pierres deviennent ensuite plus grande et peuvent être un monument du XI^e ou XII^e siècle. ** La découverte de 200 monnaies romaines, non loin de là, dans le jardin du château, en 1712, appuie encore notre idée d'un refuge du temps des invasions, en ce lieu ; même si la Réfouss elle-même est du moyen-âge, elle aura pris le nom de l'emplacement où elle a été construite.

Une discussion sur les autres sites anciens de Quiquerez serait vaine, en l'absence de toutes nouvelles fouilles. Une impression personnelle cependant : si nous nous référons à un auteur récent (17 p. 191), nous apprenons que ce genre de fortifications, tel que les camps romains, doit « permettre à ses occupants d'en déboucher aisément et de passer rapidement de la défensive à l'offensive. Il évite donc les sommets escarpés, trop isolés, et les forêts, propices aux surprises. Il s'établit aux abords de la route, de préférence au flanc d'une colline en pente douce. »

* D'après cet auteur, les pierres en ronde bosse (comme on les observe à la base de la Réfouss) ne sont pas tellement rares dans les constructions romaines. (45. p. 91).

** Emulation 1866.

Tel se présente bien cet emplacement, nommé le « Cras-des-Fourches », vaste pâturage incliné, sis immédiatement à l'ouest des gorges du Vorbourg, versant de Delémont. De ce lieu, l'on domine toute la vallée ; et en 1798, une armée française y campa, preuve de l'excellence de ce site, comme poste militaire. * Enfant, nous l'avons traversé combien de fois, pour aller jouer aux Indiens dans les roches de la cluse voisine. Toujours — et comme adulte aussi plus tard — les terrassements qu'il présente nous ont paru quelque-chose d'étranger à la nature du terrain et dus à la main de l'homme. Ne serait-ce point là des vestiges d'un camp romain ?

§ 8. Evocation

Quels que faibles que soient les indices et déductions précédents, ils autorisent toutefois, pensons-nous, l'évocation suivante de l'âge des invasions barbares, dans notre pays, qui dut subir certainement le sort des terres voisines ; bien qu'aucun fait positif ne nous permette de l'affirmer.*

Dure époque pour nos ancêtres, ère de calamités sans nombre où nos malheureuses contrées, on doit le présumer, jouèrent le rôle de marche militaire, en même temps que toutes les terres rhénanes. Sur ce sol, foulé par les Barbares, les récoltes étaient enlevées et les gens emmenés en esclavage. L'empereur Julien, après ses victoires, contraignit les Alémanes à rendre 40.000 colons qu'ils avaient conduit au-delà du Rhin. Les habitants, pour échapper aux massacres ou à la servitude, se réfugiaient sur les montagnes, à l'abri de roches escarpées.

Nous avons vu, durant la guerre de 1914-18, notre Jura regorger de troupes pour la défense du territoire, et hier le risque d'invasion nous contraignit de construire, à l'instar du limes romain, une ligne de fortins à nos frontières. Seize cents ans plus tôt, il dut en être de même. Les légions de Rome martelèrent notre sol de leurs pas agiles, pour tenter de contenir l'irrésistible poussée germanique ; et selon les lois stratégiques immuables, édifièrent aux lieux propices des postes d'observation et de refuge !

Mêmes périls aujourd'hui, mêmes précautions. L'Histoire se répète, quoiqu'on en dise ! Non, dans les événements eux-mêmes, mais dans

* Un amateur instruit de notre histoire, M. Roger Chatelain, de Tramelan, nous écrit (15. X. 43) : « Je crois fermement à l'existence de ces postes militaires romains, répartis un peu partout dans notre Jura. » Il a visité les sites de Frinvilier, de Romont, du Fuet, de Tramelan-dessous et Tavannes, cités par Quiquerez, et esquissé leur plan. Il ajoute : « Ce sont les nombreux emplacements, munis de fossés, et en général assez restreints en étendue, qui ont porté, à mon avis, ces tours d'observation... sans doute en bois. »

leur allure générale. Bien des nuits, dans les années 250 à 400 de notre ère, les feux d'alarme jetèrent leurs vacillements d'or sur les sommets du mont Jura. Les longs appels saccadés des cornicines sonnèrent sur les vallées, comme le hululement des sirènes de nos jours. C'est que débutait une incursion de peuplades d'outre-Rhin. Vandales, Huns, Alémanes, Suèves, Burgondes, hordes déchaînées et avides, se dispersaient en longues colonnes, sur les territoires gallo-romains. Des peuples voulaient agrandir leur espace vital et le brigandage entre nations se renouvelait ; car qu'avaient fait d'autre les Romains, en Helvétie, en Gaule et ailleurs ?

§ 9. Les papiers de Quiquerez

Depuis que ces lignes ont été écrites, et lues en partie dans une séance centrale de l'Émulation, nous avons eu l'occasion de consulter les papiers d'Auguste Quiquerez, grâce à l'obligeance de la famille de M. Gustave Amweg, le regretté président de notre société, qui les avaient en dépôt ; et nous avons consigné le résultat de cette enquête dans le bulletin de l'Association des intérêts du Jura (8). Dans une assez abondante correspondance, lettres reçues et brouillons de ses propres missives, ainsi que dans un gros manuscrit intitulé *Notes sur les antiquités* (1) nous avons trouvé la preuve directe que les travaux historiques et les fouilles archéologiques de Quiquerez furent exécutées avec conscience, et plus de précisions qu'on était tenté de l'admettre jusqu'ici.

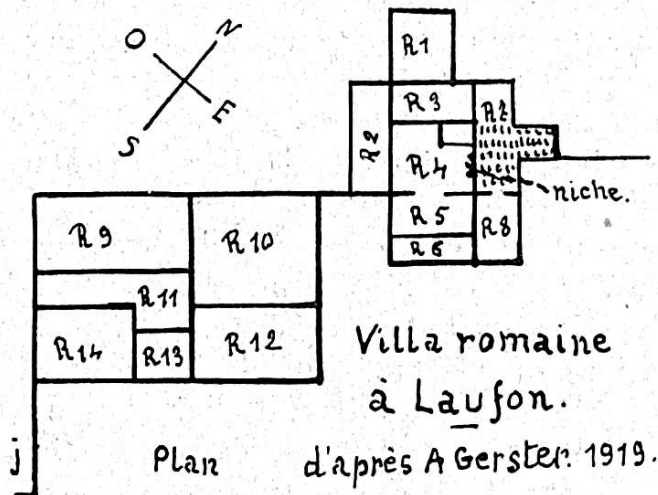
La suspicion dont son travail était l'objet, par suite du manque, dans ses œuvres imprimées, de renseignements précis et détaillés sur ses prospections, tombe de ce fait et *même ses trouvailles de monnaies anciennes ne doivent plus être mises en doute*. Les erreurs d'interprétations qu'on peut encore lui reprocher sont dues aux moindres connaissances de la science de son temps en ces domaines antéhistoriques, à sa passion de collectionneur, à son ardent désir de magnifier l'histoire de son pays et ses propres écrits. Mais ses découvertes d'infatigable chercheur nous restent comme vrai témoignage de notre passé. Elles attestent, chez Auguste Quiquerez, son génie d'archéologue, sa grande érudition au service de son pays et l'éminente position qu'il tient parmi les grands jurassiens.

Néanmoins, les réserves que nous avons faites sur la réalité dans notre Jura, de nombreux camps et castels romains, subsistent. Les recherches futures prouveront-elles que les vues de notre grand archéologue furent en quelque sorte la prescience d'un savant, observateur et passionné ?

CHAPITRE II

LA VILLA ROMAINE DE LAUFON

Dans notre précédent essai sur les vestiges romains du Jura bernois (12), nous mentionnions la découverte, près de Laufon, de ruines de cette époque et nous en signalions les principaux résultats, d'après les comptes-rendus de l'Annuaire de la Société suisse de préhistoire. Depuis lors, nous avons pu prendre connaissance de la belle étude, publiée par l'un des explorateurs, M. Alban Gerster (13) qui débutait alors dans sa carrière d'investigateur de notre passé.



Un exposé plus détaillé nous paraît ici nécessaire. Cette mise au jour est aussi importante que celle de Vicques pour l'archéologie de notre Jura. Elle forme en outre, comme le chapitre précédent, une vraie transition entre les temps romains et barbares, parce qu'on a découvert dans ses fondations, des sépultures de l'époque des migrations, et qu'elle évoque clairement le contraste existant entre le raffinement de la civilisation latine et la fruste culture des envahisseurs germains, même chez nous, dans notre petite Jurassie.

§ 1. Les fouilles

Dans les champs, au lieu-dit Müschag, à l'ouest de Laufon, derrière une colline ensoleillée, la charrue ramenait souvent des morceaux de tuiles romaines ; et les vieillards disaient que, sur cet emplacement, devait autrefois s'élever une église ou un couvent, dont on voyait encore

quelques murailles sortant de terre. Ces dires attirèrent l'attention de MM. Gerster qui décidèrent de fouiller en cet endroit une petite élévation, paraissant de nature artificielles. (Carte topographique fédérale. Feuille 96. Ouest-Est à 128 millimètres et Sud-Nord à 136 mm.)

Commencé le 2 octobre 1918, alors qu'en Alsace toute proche tonnaient les canons de la guerre, l'exploration, terminée en janvier 1919, mit au jour les fondations d'une *villa rustica* romaine très bien située, au milieu du val de Laufon, près d'une source et d'un ruisseau, le Wahlenbach, affluent de la Birse. Une mince couche de terre arable de 20 centimètres d'épaisseur seulement recouvrait les vestiges des murs, encore hauts de 1 à 1 1/2 mètre. Leur base était formée de gros blocs de pierre calcaire, ayant jusqu'à 50 cm. de longueur, sur lesquels se dressait une maçonnerie de petit appareil, selon le mode romain, en forme d'assises régulières de menues pierres rectangulaires. Un mortier, composé de chaux ordinaire mêlée à de la poussière de briques et de tuiles, servait à la fois de liaison entre les pierres et de revêtement pour la muraille, le long de laquelle gisaient un certain nombre de blocs de tuf taillés, qui devaient être tombés de l'encadrement des portes et fenêtres. Des carrières de tuf existent encore aujourd'hui dans la vallée, assez proche de la Lucelle.

§ 2. L'hypocauste

Les fondations déblayées montrent l'existence de deux corps de bâtiments, réunis par l'angle nord-ouest de l'occidental qui était le vrai logis ; l'oriental, plus petit et sous-excavé, servant d'*hypocauste* et selon nous de salle de bains (bien que l'auteur ne se prononce pas sur ce point) comme celle que nous avons décrite, d'après les découvertes faites à la villa de Develier. (12) Ici aussi, (R 7 du plan), existaient les petits piliers de briques supportant sans doute le plancher de l'étuve, et entre lesquels circulaient l'air chaud, provenant du fourneau (*prae-furnium*) situé à côté et rempli de cendres et de charbons. (R aum = espace ou pièce 8). La saillie (R 9) devait être une baignoire. Au sujet de la question si souvent débattue de ce chauffage des villas romaines, nous donnons ici textuellement, en traduction, l'opinion intéressante et motivée de M. Gerster.

« D'après les nouvelles recherches, on doit se représenter la chose ainsi. Dans le canal du *prae-furnium* était entassé et enflammé du charbon de bois. L'air frais passait à travers l'ouverture par où l'on attisait le feu, s'échauffait sur les braises et allait à travers chacun des *tubuli* de l'hypocauste, non pas sur le toit, à l'air libre, mais dans les chambres. Ce mode de chauffage n'était pas délétère pour les habitants, car les produits de combustion du charbon de bois sont seulement de l'acide

carbonique et de l'azote, et même, à basse température, seulement de l'acide carbonique. Comme l'ingénieur Krell l'a montré, du reste, les Romains chauffaient presque toutes leurs chambres avec des braseros au charbon de bois. Des systèmes d'hypocauste, comme le nôtre, servant au chauffage, devaient être rares. Mais un chauffage du sol ou des parois à l'aide d'un tel hypocauste, comme cela est encore admis par beaucoup de savants et de profanes, n'a jamais existé, car il ne peut fonctionner, en raison de divers obstacles techniques. Un plancher de 20 à 30 centimètres d'épaisseur, composé de différents matériaux, de coefficient de dilatation variable, n'est pas facilement chauffable, cela se comprend. Comment les Romains auraient-ils pu changer leur procédé rationnel au brasero contre un système antiéconomique. Nous avons eu l'occasion de visiter un chauffage par le sol, construit par une société suisse, il y a quelques années. Ainsi que le propriétaire nous en fit part, le résultat fut très mauvais, et le procédé abandonné, après peu de temps. Il fallait, avant de sentir la chaleur dans la chambre, chauffer pendant 24 heures, très fortement et d'une manière ininterrompue. La chaleur, ensuite, passait par toutes les fentes, de telle sorte que la température devenait beaucoup trop forte, et peu réglable, bien que le plancher fut plus mince que celui des hypocaustes romains ».

Dans l'article Hypocauste, du Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, de Daremberg et Saglio (Paris 1900) H. Tédénat écrit que la manière dont l'hypocauste fonctionnait est encore à étudier, et que Sénèques (2 - 66 ap. J.-C.) parle comme d'une invention récente de ces *cuniculi* ou *tubuli*, tuyaux rectangulaires qui conduisaient la chaleur dans la muraille. Le manque total de cheminée laissait croire, au général Morin, qui écrivait en 1871, que ces tubuli en tenaient lieu et servaient de dégagement extérieur à la fumée. L'explication de A. Gerster nous fait voir qu'une issue extérieure n'était pas nécessaire, si l'on utilisait du charbon de bois, comme dans les braseros. On a également retrouvé ce système de chauffage dans certaines villas romaines d'Angleterre et l'épais dallage au-dessus des piliers, sorte de plancher suspendu, se nommait *suspensura*. Dans notre villa de Laufon, les piliers reposaient sur un sol solide de béton calcaire et de fragments de tuiles. Ils étaient constitués chacun d'une pile de neuf briques carrées de 21 cm. de côté sur 4 1/2 à 5 cm. d'épaisseur. Au-dessus, trois grosses plaques de 30, 35 à 40 cm. de côté, formaient un plancher de béton calcaire, épais de 10 cm. et probablement encore recouvert de dalles quadrangulaires d'argile, le tout constituant sans doute le *suspensura*. Les tuyaux de chauffage (tubuli) qui partaient des deux côtés de l'espace en saillie, avaient une coupe de 10 sur 15 cm. et allaient directement dans la chambre chauffable.

§ 3. Les chambres

Les chambres (R 8 et R 4) durent être, à l'époque des invasions, transformées en tombeaux, car on y découvrit plusieurs squelettes ou ossements. (voir à notre chapitre des cimetières barbares). Tandis que les chambres (R 4 et R 5) avaient un sol formé de *l'opus signinum*, (les Romains nommaient ainsi le mélange de poudre de tuiles et de calcaire), celui de la chambre (R 9) consistait en belles dalles calcaires sciées, recouvertes en maints endroits par des débris de plâtre blanc, détachés sans doute des parois et peut-être du plafond. « Ces fragments apparaissent peints en fresques brillantes de toutes les couleurs. Cette première peinture paraît avoir été recouverte, plus tard, d'une seconde, montrant un champ rouge avec des bandes noires ou vertes, soit brun ou blanc avec un liseré jaune. On voyait aussi une ornementation de feuilles ou de fleurs rouges au calice vert, entouré de points noirs ou jaunes. »

« Cette fresque, poursuit A. Gerster, très bien conservée en ses morceaux, paraît semblable au style III de Pompéi, bien que manquent les figures et les motifs architecturaux. Les parois de notre villa semblent plutôt avoir été partagées en champs, petits ou grands, colorés différemment, entourés de bandes étroites ou larges, de toutes couleurs et ornées de motifs de fleurs, de feuilles ou de branchages. Ces restes sont trop pauvres pour qu'une comparaison complète avec les peintures de Pompéi soit possible. »

Là encore, en cette chambre R 9, on mit au jour un bassin de fontaine, en grès coquillier, carré de 60 cm. reposant sur un tronçon de colonne, le tout grossièrement travaillé ; et dans un coin était la conduite d'adduction d'eau, mais sans déversoir visible. A côté gisaient deux tronçons de colonne.

Dans la chambre R 11, de forme irrégulière, on découvrit des pièces en fer forgé, qu'on suppose être la garniture d'une balance, et tout près, un fût de colonne en pierre calcaire, de 35 cm. de diamètre. Ailleurs, ça et là, plusieurs trouvailles d'autres objets, tels que : une épingle à cheveux, en corne avec une tête en boule, deux autres à tête plate, entaillées de quelques lignes décoratives, un petit stylet de bronze blanc, plat mais terminé en pointe et destiné sans doute à écrire sur des tablettes de cire, un autre en bronze ordinaire, conique et d'usage indéterminé, un bracelet de fils de bronze, ainsi que beaucoup d'instruments en fer : clous, pinces, poignées et deux couteaux.

§ 4. Céramique sigillée

A l'extérieur du mur sud, (lettre j du plan) se trouvait avec des débris de bois charbonné et quantité de clous forgés, tout un dépôt de fragments de poterie, en partie sigillée. De très beaux tessons, à reliefs rouge vineux ou rouge tuile, sont des produits du plus célèbre potier du II^e siècle après J.-C. qui se nommait Verecundus. Un fragment nous montre ainsi Hercule avec sa massue et sa peau de lion, auprès d'une panthère, sautant en tournant la tête ; et tout à côté apparaît le sceau du maître : (VE) RECUNDUS, sauf les deux premières lettres, par suite d'une cassure de la pièce. Les lettres sont profondément imprimées, mais N et D sont accolés. Sous les figures apparaissent bien visibles, les linéaments de cercles côtelés. Ce relief d'Hercule est un motif très connu de Verecundus, et plusieurs de ses successeurs le lui ont emprunté.

Un autre morceau de vase, en relief aussi, quoique sans sigille, porte le « bandeau au œufs » typique de Verecundus, ainsi que quelques figures, tels que un Jupiter assis, une corne d'abondance, un putois ailé, une jambe gauche devant appartenir à une nymphe, dont le reste du corps manque, un quadrupède ailé, un oiseau regardant en arrière et un motif de signification indéterminé, représentant la partie supérieure d'un corps de femme, se couvrant les yeux avec le bras ; le tout intercalé dans des lignes perlées et croisées, ornementées de ceps de vigne et d'une rosette.

Sur un autre fragment du même vase se voit un pugiliste, magnifiquement modelé, motif du même potier, déjà trouvé à Ittenweiler, en Alsace. D'autres morceaux de Verecundus ont du reste été trouvés en Helvétie, en Gaule et en Germanie. Cet artiste remarquable travailla, d'après le Dr Forrer* successivement à Lezoux, dans le midi de la France, à Windisch (Vindonissa) en Suisse, à Ittenweiler et Heiligenberg en Alsace et à Rheinzabern, dans le Palatinat, depuis les années 85 ou 95 jusqu'à 125 ou 130 après J.-C.

Il est probable que les vases de la villa du Müschag vinrent de Ittenweiler parce qu'un autre tesson porte la marque CIBISCUS FEC (IT). Or, d'après Forrer, Cibiscus fut ouvrier de Verecundus, à Ittenweiler, puis reprit l'atelier de ce dernier. Il imita beaucoup son maître, ainsi dans le dessin d'un gladiateur. Un autre fragment de notre villa, figurant Eros sautant, est un motif également employé par Cibiscus, mais aussi par d'autres potiers, tels que Futratus, auquel A. Gerster croit devoir l'attribuer, tandis qu'il ne peut se prononcer pour d'autres morceaux, toujours sans sigille, représentant soit un lion et un cerf sautant, soit des ornements en barbotine (pâte molle pour appliquer)

* Die römischen Terra sigillata-Töpfereien, etc., Stuttgart. 1911. Ref. (13).

en formé de feuilles, de vrilles ou de chimères qui ressemblent cependant aux œuvres de Futratus.

Il y avait aussi de nombreux débris de poterie sigillée, sans ornementation. L'un d'eux portait le sceau de Criciso, nom qu'on a retrouvé souvent sur des vestiges de céramiques à Avenches, à Chéseaux, dans la presqu'île de l'Enge, près de Berne et à Augst, mais aussi en France, sans doute, car à Barnassac, un certain Criciso ou Crucuro fabriquait de la vaisselle non ornementée, que l'on retrouve jusque dans les Iles Britanniques. Sur l'anse d'une grande amphore de notre villa, l'on pouvait lire les lettres L. Q. S., sceau qui n'avait pas encore été trouvé en Suisse, mais en France et en Rhénanie moyenne.

L'on trouva beaucoup d'autres débris de céramiques, tels que ceux d'un gobelet gris-noir, ceux de diverses écuelles et de petites tasses noires ornementées de lignes et d'animaux fantaisistes, en barbotine, ainsi que des fragments d'au moins 30 vases ordinaires, amphores et pots pour la cuisson. Les autres chambres, non décrites, ne renfermaient ni sol, ni autres particularités à signaler. Elles doivent cependant être mentionnées pour les petites trouvailles qu'on y a faites.

Trois monnaies de potin sont importantes pour fixer la date d'habitation de la villa : 1^o une pièce de Gallien (253-268 ap. J.-C.) très fréquente chez nous, portait à l'avvers *Imp (erator) Gallienus Aug (ustus)* et au revers un dessin allégorique de la fertilité ; 2^o une pièce de Tetricus II (268-273) ; 3^o une monnaie de Constantin le Grand (305-337) montrant d'un côté la tête de l'empereur et, à sa droite, *Constantinus Augustus*, et de l'autre, le dessin d'une Victoire avec trophée et palme, foulant au pied un prisonnier assis avec l'inscription *Sarmatia Devicta* (allusion à une victoire sur les Sarmates ?)

§ 5. Belle trouvaille et conclusion

Le plus belle découverte fut celle d'une statuette de bronze, haute de 7 cm., figurant un Jupiter barbu qui tient un aigle dans sa main droite tendue et vêtu d'une tunique, retenue seulement à l'épaule gauche. L'avant-bras gauche est cassé et manque. Cette petite œuvre d'art, quoique bien modelée, montre cependant une certaine gaucherie de facture qui doit faire penser à une origine provinciale. La grande quantité de scories ferrugineuses trouvées sur l'emplacement des fouilles, et au voisinage, permet de supposer l'existence en ce lieu, non simplement d'une forge, mais d'un établissement pour la fonte du minerai de fer. Notre conclusion personnelle sera donc que, comme la villa de Vicques, celle de Laufon pouvait être la demeure de maîtres de forges, exploitant le minerai de notre région. C'était, nous dit A. Gerster, une *villa rustica* spacieuse et bien aménagée qui dut exister depuis la fin du II^e siècle jusqu'à l'époque des Invasions.

CHAPITRE III

LES ENVAHISSEURS GERMAINS

Le Ve siècle voit les Barbares s'installer dans notre pays jurassien. Ils appartenaient à deux nations germaniques : Burgondes et Alémanes (dits aussi Alamans). La frontière des langues qui coupe le Jura bernois en deux parties très inégales, fait penser que les Alémanes n'occupèrent que la petite portion nord-orientale, soit le district de Laufon, ainsi que de petites tranches voisinant l'Alsace et le canton de Soleure (Roggenbourg, Ederschwylér, Schelten (La Scheulte) et Seehof (Elay). Ce peuple conserva son parler germanique, devenu le dialecte suisse-allemand, tandis que les Burgondes se romanisèrent et adoptèrent la langue utilisée par les Gallo-romains et qui devint le bas-latin dont sont issus nos patois romands, aussi bien que la langue française.

§ 1. Les migrations barbares

Nous n'avons pas à faire ici, après tant d'autres, le récit de ces invasions, qui furent plutôt des migrations, allées et venues de peuples à la recherche de nouvelles terres propices et d'aventures guerrières, histoire très problématique, du reste, dans ses détails, car les renseignements des auteurs latins sont très fragmentaires. Quelques grands traits authentiques nous suffiront pour situer la triste période dans notre Jurasie.

Les *Burgondes*, dont le nom viendrait de l'île de Bornholm, Burgunderholm, arrivant par étapes du nord de l'Allemagne, franchirent le Rhin vers 406. Leur roi Gundahar ou Gundicaire, le Gunther de la légende des Niebelungen, fonde en 413, avec l'autorisation des Romains, un royaume autour de Worms, et cherche à s'étendre, en envahissant la Belgique, mais le général romain Aétius, après l'avoir vaincu en deux batailles (436 et 437), où meurent vingt mille guerriers et toute la famille royale, contraint les survivants à s'établir en Sapaudia, l'ancienne Savoie, et les utilise comme auxiliaires dans sa victoire sur Attila, aux Champs cataloniques, en 451.

Sous les rois Gundovic et Hilpéric, ils guerroyaient jusqu'au fond de la Provence, où leur contact avec les Wisigoths les fait passer du christianisme orthodoxe qu'ils avaient adopté depuis 415, à l'arianisme.

Les *Alémanes*, appartenant à la nation des Suèves ou Souabes, occupaient le pays de ce nom, déjà au III^e siècle. L'empereur Caracalla qui

arrêta une première invasion, en 213, prit le surnom d'Alamanicus, significatif de l'importance de ce peuple qui, vers 260, traversant l'Helvétie, saccage Raurica et Aventicum, et pénètre jusqu'en Gaule et en Italie. Rejeté plusieurs fois au-delà du Rhin par les Romains ; au cours des IV^e et V^e siècles, il s'établit définitivement au Palatinat, en Alsace, en Suisse jusqu'aux Alpes, après la mort d'Aétius. (454)

Les documents précis nous font ensuite défaut sur ces deux peuples. Nous n'avons que des renseignements très indirects, d'après lesquels les Alémanes auraient également occupés la Franche-Comté, qu'ils durent ensuite, après leur défaite à Tolbiac, par Clovis (496), abandonner aux Burgondes, alliés des Francs (26). On peut s'expliquer ainsi la pénétration burgonde de la Sapaudia dans la Maxima Sequanorum, province qui, depuis Dioclétien, englobait la Franche-Comté et l'Helvétie. Mais à cette pénétration du sud au nord correspond, d'après Perrenod (14), auquel nous nous référons surtout pour cet exposé, une autre migration inverse. La *Lex Burgundiorum* — ce précieux document où nous trouvons presque tout ce que nous savons de cette nation, en plus de ses institutions romanisées — cite les « *Burgundiones qui infra venerunt* ». Ce doit être ceux qui restèrent sur le Rhin, lors de la venue des autres en Sapaudia. Ces « *Ostburgundiones* » jouiront des mêmes droits que leurs frères du sud, preuve qu'ils les ont rejoint, probablement au début du VI^e siècle.

Les *Francs*, qui habitaient la rive droite du Rhin, de Cologne à la Hollande, occupèrent, au IV^e siècle, la Belgique, puis la France du nord et de l'est. Ils ne pénétrèrent en Helvétie qu'après les victoires de leur roi Clovis et de ses successeurs mérovingiens, qui s'emparent de la Burgondie (534) et de l'Alémanie (536). Il semble bien cependant que leur propre colonisation fut restreinte, et qu'ils se contentèrent de dominer ces deux pays, les rattachant à l'Austrasie, sans les assimiler, particulièrement le second, devenu duché d'Alémanie.

§ 2. Origine des noms de lieux

Quel fut l'apport de ces trois nations dans le peuplement et la civilisation de notre contrée ? Aucun document ne nous le dit. Il ne nous reste que la constatation de son *état linguistique*, remontant il est vrai, au second moyen-âge, à savoir que les deux langages, français et allemands, s'affrontant sur ce coin de terre, les peuples romanisés, Burgondes et Francs, doivent en avoir tenu la plus grande partie, tandis que les Alémanes n'auraient persisté que dans la région de Laufon et aux confins des districts de Delémont et Moutier, qui touchent à l'Alsace ou du canton de Soleure. Aussi bien, les linguistes ont-ils pensé corriger cette carence documentaire en s'appuyant sur la toponymie.

Recherchant donc la formation des noms de lieux, ils espèrent retrouver à quel idiome chacun d'eux appartient, et en conséquence, quel est le peuple qui fonda les localités ainsi désignées.

Nous avons dit, dans nos précédentes études (10, 11, 12) que l'on croit d'origine ligure ou celtique les noms de rivières et de montagnes, et cité quelques dénominations de villages paraissant issus des temps gallo-romains. Mais ce qui frappe toute personne lisant une carte du Jura bernois, c'est la quantité considérable de noms de localités où figurent les syllabes *côr*, *court* ou *cour*, *velier* ou *vilier*. Les premiers toponymistes, tels que Loys de Bochat, le doyen Bridel, voulaient faire dériver du celtique toutes les appellations géographiques. Nos premiers historiens jurassiens, Quiquerez, Vautrey, Sérasset, utilisèrent cette méthode. Au début même de ce siècle, l'abbé Daucourt expliquait laborieusement le nom de Delémont par Tall-mont : mont difficile, et Delsberg par Tel-iscberg : montagne de la méchante eau ; étymologie qu'il répète, avec d'autres aussi irréelles, jusque dans ses articles du Dictionnaire géographique de la Suisse, paru de 1902-1910. Absorbé par ses études d'histoire jurassienne, auxquelles il se vouait avec un zèle exemplaire et une ardeur de pionnier qu'on ne saurait assez louer, il ne se doutait pas que la toponymie avait perfectionné sa méthode et reconnu que les noms de lieux s'étaient formés, selon certains principes à établir, scientifiquement. (16)

Laissons de côté les origines romaines et préromaines, déjà traitées dans nos précédents essais (10, 11, 12). Pour l'époque barbare, la doctrine toponymique actuelle nous apprend que beaucoup de nos localités ont conservé, plus ou moins déformé le nom de leur premier occupant barbare, associé aux termes — *court* ou — *velier* qui signifient en bas-latin, propriété rurale, ferme, domaine. (Curtem ; en latin classique cohors, l'enclos. Villare, en latin classique villa, la maison de campagne). Les plus anciens documents écrits du moyen-âge que, pour notre pays, Trouillat a catalogué dans ses *Monuments* (35), nous ont conservé souvent les deux formes, presque primitives, française et allemande, de ces noms de localités. L'étymologie s'en éclaire davantage, et la forme germanique, moins utilisée par une population romande, se rapproche mieux parfois du vocable original.

Boncourt que Daucourt traduit par bon domaine, c'est la ferme du Germain Bovo. La première mention indique Bavonis Curia en 1140. La forme allemande, Bubendorf en 1305, est trop tardive pour être utilisée comme étymologie. Par contre pour *Cornol*, c'est cette dernière qui est valable, soit Gundolsdorf en 1245, ou ferme de Gundold ou de Gundoald. Le nom français de 1136, Coronotum n'est qu'une corruption latine du scribe, rédacteur du manuscrit. Il en est de même pour *Courroux*, en 1148 Corolt et aussi Luttedorf, ferme de Luthold ; pour *Courcelon*, Curzelem en 1139 et en allemand Sollendorf, ferme de Selon ;

pour *Develier*, en 1139 Divilier et, en 1184 Titewilre, villa de Dieto ; pour *Fregiécourt*, en 1136 Frigiscurth et, en 1237 Friesdesdorf, domaine de Frid (Friede = paix, en allemand) ; pour *Montsevelier*, en 1136 Muzivilir, d'où dérive la forme allemande Mutzwilr, villa de Musso, tandis que la forme française de 1317 Mussevelier a donné le nom actuel ; pour *Movelier*, en 1188 Moderswilre, villa de Moder ou Modahar, alors que la forme française de 1243, qui est déjà Movelier, ne laisse pas apparaître clairement le nom de personne germanique ; pour *Rebeuvelier*, en 1148 Rebuvoillier et, en 1184 Ripoltswilre, villa de Ripolt (20) ; pour *Ederswiler*, en 1323 Ernswilre, villa d'Erin (?), sans dénomination française.

De ces noms de personnes germaniques, le dictionnaire de Foerstemann : *Altdeutsches Namenduch*, nous donne une liste assez complète. Dans son récent ouvrage posthume de toponymie (14), Th. Perrenod, professeur d'allemand au collège de Montbéliard, soutient la thèse que tous ces noms en — vilier, — court et aussi ceux en — inge dont nous parlerons plus loin, sont d'origine burgonde, alors que d'autres auteurs veulent qu'ils indiquent l'établissement, en premier lieu, des Alémanes, ou en dernier lieu des Francs. Perrenod a fait une étude approfondie des dialectes gothiques et prétend, d'après certaines règles, reconnaître les formes burgondes. Il nous donne, en outre, la signification de ces noms propres, issus comme dans les autres langues, de racines de mots communs (ainsi Sophie vient de sagesse, en grec).

§ 3. Noms de localités en - court

Dans *Rocourt*, en 1214 Raucourt, Perrenod voit la ferme de Raoul, dérivé de Radulf, signifiant le loup rapide. Dans *Courchavon*, en 1277 Corchavon, il trouve le radical burgonde kap, couper, c'est-à-dire la maison du menuisier ou du charpentier. *Courchapoix* aurait la même origine ; mais en allemand Gebsdorf = court de Gebo. Corchapu au XV^e siècle. On disait aussi chappuis, pour menuisier et chapuiser pour menuiser. — *Bassecourt* en 1160 Baressicort, c'est la ferme de Baderich, Badureiks, en gothique signifiant puissant au combat. — *Bressaucourt*, en 1139 Bersalcurt, court de Bersoald, mot où se trouve le radical bers, l'ours. — *Miécourt*, en 1136 Miecurt, court de Mico, appellatif créé sur le gothique mikils, grand. — *Saicourt*, en 1277 Zacort, ferme de Sacco, issu du gothique sakan, lutter. — *Corgémont*, en 1178 Corjamont, en 1181 Corjemunt, ferme de Giamund, signifiant en vandale, le protecteur généreux. — *Cortébert*, en 1178 Cortaibert, ferme d'Aibert, contraction d'Agibert, celui qui se fait craindre. — *Courgenay*, Jensdorf, en 1139 Corgennart, en 1291 Gennisdorf, court de Gennart, le hardi. — *Courrendlin*, Rennendorf, en 866 Rendelana corte, en 1179 Curran-

delin, court de Rendelain, de Randilo, diminutif du radical rand, le bouclier. — *Courtelary*, en 962 curtis Alerici, en 1178, Cortaleri, domaine d'Alaric, (en gothique ala = très et reik = riche. — *Berlin-court*, en 1303 Berlincort, court de Berilo, diminutif de baur, le paysan ou de bero, l'ours. — *Corban*, Bathendorf en 1184, Corpaon en 1240, court de Bado ou Batho, forme populaire de Gundobad. — *Courtemautruy*, en 1152 Cortemaltrud, ferme d'Amaltrude, nom signifiant quelque chose comme la femme forte, appellation germanique féminine, comme Gertrude, dont Fœrstemann cite 15 variantes, parmi lesquelles Raintrud ou Ragnetrud.

§ 4. Etymologies de Porrentruy, Delémont et analogues

Ce dernier vocable nous amène à donner ici l'étymologie probable du chef-lieu de l'Ajoie, *Porrentruy*, Pons Ragentrudis ou Raintrudis (dans la vie de St-Imier, version Perreciot), puis Pontereyntru en 1148, Brunendrut en 1276, d'où Bruntrut, en allemand, est presque certainement « *le pont de Ragnetruide* ». Ce nom fut celui de la femme du roi Dagobert 1^{er}. Le doyen Vautrety (46), rejette cette étymologie, parce qu'aucun document ne rappelle le passage ou le séjour de cette reine dans notre pays. « Si rien ne prouve que le pont ait été fondé par la femme de Dagobert, écrit Jaccard (20), rien ne s'oppose à ce qu'il ait été construit en souvenir ou par ordre d'une autre Ragnetruide. » Longnon (15) cite ainsi Charaintru (Seine-et-Oise) venant de campus Ragnetrudis et Morintru (Seine-et-Marne), soit mons Raintrudis.*

Delémont, Delmonte, dans la charte de l'abbaye de Murbach en 728 ; Laimunt en 1181, Telsberg en 1131, signifie, sans doute, « *mont de Tello* » ou de Dello. Le célèbre nom de Tell vient probablement du germanique Tello. Ainsi donc, Delémont serait le mont de Tell, comme Porrentruy le pont de Ragnetruide ; mais ces deux personnages n'ont rien de commun avec leurs illustres homonymes, la femme du bon roi Dagobert et le héros légendaire de la Suisse primitive.

Courtételle, Cortetèle en 1178, serait d'après Jaccard, la ferme d'Idelo ou Itelo et non celle de Tello, qui aurait fait Courtelle. Cependant, si près du mont de Tell, pourquoi par la ferme de Tell. Curtis Tellis ne peut-il, par exception, amener Courtételle ?

* Porrentruy serait ainsi de trois ou quatre siècles plus ancienne que ne le pense le Dr André Rais qui, dans une étude récente du « Bulletin de l'A.D.I.J. » ne fait remonter cette localité qu'à une courtine de ce nom en 1148.

§ 5. Noms de localités en -velier

Parmi les noms de lieux en —velier, nous pouvons encore mentionner *Mervelier*, en 1184 Morswilre, village de Morso, d'après Jaccard (20), ou village du marais d'après Perrenod (14) (de mor marais). — *Rebévelier*, en 1181 Robervilier, village de Robert. (hrod = gloire et baiht = brillant, en gothique). — *Reconvilier*, en 884 Roconis villare, village de Roco. (krauk, en gothique rugir). — *Undervelier*, en 1179 Underswilre, village d'Underich ou Huneric (du gothique hunireik, riche en force). — *Sorvilier*, en 1178 Sororviler, village de Sorulf. — *Epauvillers*, en 1179 Epaviller, village de Spalo. — *Péry*, en 884, villa Bederica, en 1244, Biderich, maison de Badurich (riche en combat) nous montre une forme ou, contrairement à —court, l'élément —ville est simplement tombé à l'usage. Pour d'autres endroits, c'est l'élément onomastique qui a disparu ; Ainsi *Villeret*, *Velleret* en 1330, *Vellerat*, *Villars* (sur Fontenais), *Envelier*, *Bévilard*, *Beviler* en 1181, *Evilard*.

On croit devoir attribuer au Burgondes et aux Francs l'emploi de l'élément bas-latin ou roman —court. Quant au terme —vilier, dérivé de villa, maison de campagne en latin « qui prit à la basse époque le sens de domaine rural » nous dit Longnōn (15), il donna l'élément villaris ou villare, sorte de diminutif de villa ; il a pris la forme de —viller ou —villiers ou —ville dans de très nombreuses localités de France et chez les Alémanes, celles de —willer, —weiler, —wihr (en Alsace) et de —wil et —weil (en Suisses allemande).

§ 6. Noms de localités en -an, -in, -ing

D'autres localités, dans le Jura bernois, présentent une terminaison en —ens, —inge, —ins, —ans. Ces suffixes proviennent de l'expression germanique signifiant « chez les descendants ou chez les proches de... » Exemple : *Lamboing*, en allemand Lamblingen, en 1178 Lamboens, en 1290 Lambligen, soit chez les proches de Landebod, (l'envoyé du pays, en gothique). — *Macolin*, en allemand Magglingen, en 1343 Macoleyn, chez les descendants de Magilo. — *Orvin*, en allemand Ilfingen, en 866 Ulwinc, en 962 Ulwigen, chez les descendants de Wulf (le loup). — *Renan*, en 1178, Runens, en 1765 Renens, chez les proches de Runo (appellatif du gothique runa = secret). — *Tramelan* en allemand Tramlingen ; en 1178 Trameleins. Ce mot est altéré, d'après Perrenod (14), de Trasamalingi, chez les descendants de Thrasamal, (thrasa = lutte et amal = infatigable). L'étymologie de Jaccard (20), qui en voit l'origine dans la rivière de la Trame est moins probable, bien qu'on puisse admettre que l'élément —ing possède aussi la signi-

fication de « *chez les gens* » de la Trame, les « Tramelots », dit-on de nos jours. — Recolaine, en allemand Ricklingen ; en 1136 et 1154 cumba Reculini, chez les descendants de Richilo. — *Bourrignon*, en 1136 Borognun ; en 1181 Borrenjuns et, en 1244 Burengis, chez les proches de Boran (le fils, en gothique buran = engendrer). — *Beurnévésin*, en 1387 Brunevisin, chez les proches de Bruno. — *Goumois*, en 1177 Gomoens, chez les descendants de Godenod (du gothique goda - mods, en allemand actuel gut müthig = bien courageux). — *Glovelier*, en 1148, Lovilier, s'explique-mieux par sa forme allemande Lioltingen en 1184, chez les descendants d'un Germain du nom de Lioth. — *Vauffelin*, en 1228 Walfelin ; en allemand Wolfingen, chez les descendants de Wulf (le loup), étymologie contestable à cause d'anciennes formes d'une charte de 1311, indiquant Fuglisdal, pris pour Vøgelisthal, et traduit *Vallis Volucrum* par le scribe imaginaire.

§ 7. Thèse de Perrenod

En citant ces noms de personnes, nous les avons toujours qualifiés de Germains et non de Burgondes, Alémanes ou Francs. Perrenod (14) prétend bien reconnaître les vocables d'origine burgonde, et nous trace les étapes successives de la pénétration de ce peuple dans le Jura bernois et en Franche-Comté. « C'est peut-être la réunion et le mélange de ces deux mouvements opposés, dit-il, (voir plus haut, Burgondes de la Sapaudia et Ostburgundionen) qui explique pourquoi les noms en — ans sont groupés en masse dans la vallée de l'Ognon, dans celle du Doubs et ses affluents, et aussi pourquoi les noms en — court et — villiers forment une couche si épaisse dans le Jura bernois, le pays de Montbéliard et la Haute-Saône ». Cet auteur reconnaît bien que les noms en — ing se retrouvent nombreux en Haute-Allemagne, en Bavière, dans toute la Suisse, tant alémanique que romande, en Lorraine, en Rhénanie, au Luxembourg, en Belgique même. (Localités aux suffixes en ingen, anges, enges, ens, eins, an). Mais il prétend distinguer ceux d'origine burgonde par la forme qu'ont pris « les noms germaniques qui se sont le plus défigurés, en se contractant suivant les lois de la phonétique romane ». Les exemples que Perrenod cite demanderaient à être contrôlés et admis par d'autres linguistes. Ceux-ci, pour le moment, divergent d'opinion. Pour Longnon (15), le suffixe — ing ne signifie pas seulement « *fils* » ou « *descendant* » comme dans Mérovingiens et Carolingiens) mais « *sujet de* », exprimant, non la filiation, mais la sujétion (comme dans Lotharingiens, sujets de Lothaire) et équivalent du gallo-romain — acus et du romain — anus. Il était commun aux diverses nations germaniques. Pour Muret, ce suffixe peut être confondu avec les suffixes gallo-ligures — inco ou latin — anus ; ce qui

donnerait une toute autre date à certaines localités telles que *Marin* (Neuchâtel) venu de *Marianus*, *Lucinges* (Vaud) sortant de *Lucianus* et *Orvin* (Jura bernois) issu de *Ulvincus* (21).

§ 8. Thèse de F. Lot

Une autre opinion a été émise par Ferd. Lot, (22) « Plusieurs érudits allemands, écrit-il, sont d'avis que le nom germanique du « *Grundherr* », c'est-à-dire du propriétaire du domaine ne prouve nullement que celui-ci n'ait pas été habité par une population gallo-romaine. Que les Francs de Neustrie et d'une partie de l'Austrasie aient oublié leur idiome germanique dès l'époque mérovingienne, c'est chose plus que probable. Toutefois la romanisation linguistique des Francs ne peut guère se placer avant le VII^e siècle. La nouvelle toponymie, en ce cas ne saurait être contemporaine des Invasions. Elle n'impliquerait donc pas... que ces localités soient « nouvelles », qu'elles aient été fondées dans des contrées dévastées par ces invasions. L'explication qui évite cette difficulté, c'est que la formation nouvelle en —ville et en —court est le fait des populations romanes elles-mêmes. Ces mots, ayant pris le sens de domaine, les paysans les accolent au nom de leur seigneur et propriétaire. Et si ce nom est le plus souvent germanique, c'est que depuis la seconde moitié du V^e siècle, la mode a été aux noms de personne germanique. Il est donc plus sage de renoncer à tirer des noms de localités en —cour et en —ville, rien de précieux, quoiqu'on en dise, sur « *la distribution des races sur notre sol* ».

Dans l'exposé de F. Lot, nous trouvons, se rapportant à notre pays, quelques étymologies un peu différemment comprises que dans la doctrine courante. Nous avons dit, d'après Longnon, que le nom de *Courfaivre* (12 p. 170) ne doit remonter qu'au haut moyen-âge. Lot, par contre, indique *Courfavreux* (Aisne) de *Corte fabrorum* analogue donc à notre *Courfaivre*, *Curfavro*, 1147, né forcément à une époque où le latin parlé usait encore du génitif pluriel. Or ces formes grammaticales tendaient à sortir de l'usage dès le IV^e, et même le III^e siècle ». *Courfaivre* aurait donc existé déjà aux temps gallo-romains, comme le prouve du reste les nombreux vestiges de cette époque qu'on y a mis au jour. « Lors de la naissance du domaine fondé par Celle ou Zelle, les paysans de langue romane l'ont appelé Courcelon (*Cortis cellonis*) et les paysans alamands Zellendorf (puis Sollendorf). »

De cette théorie il ressortirait que parmi nos localités jurassiennes, beaucoup plus qu'on ne serait tenté de le croire, dateraient des temps romains et, qu'à l'époque des Invasions, la population gallo-romaine aurait été plus nombreuse que les envahisseurs, à moins toutefois que ceux-ci ne fussent des Burgondes, déjà romanisés.

§ 9. Essai toponymique de répartition des populations barbares dans le Jura

Dans le récent ouvrage du professeur bâlois Wilhelm Bruckner (23) nous trouvons quelques indices de répartition des trois peuples germaniques dans notre pays. Nous constatons que le terme à déterminer — court est placé tantôt avant, tantôt après, le déterminatif, nom germanique, et l'on peut y voir une différence entre les deux modes d'indiquer le génitif ; en allemand, celui-ci est antérieur et en français postérieur ; ainsi à Vendlincourt et Delémont, où le nom de personne précède, on peut présumer qu'au moment de la formation de ce mot le parler germanique y dominait. En revanche, à Cortébert, Corgémont, Courtelary, Cormoret, où le nom propre suit (Agibert, Gimmund, Alaric, Moro) il est probable que c'était une population en majorité gallo-romaine ou romanisée (burgonde) ; et cela avec d'autant plus de raison que nous ne connaissons pas pour ces localités de formes allemandes anciennes. « Il est possible, ajoute l'auteur, que ces établissements de la vallée de St-Imier avaient pour tâche de surveiller le passage de Pierre-Pertuis pour se garantir contre une pénétration des Alémanes. » L'on peut penser aussi, dirons-nous, que les colons de cette portion sud de notre contrée étaient des Burgondes, étant donné que l'on y relève plusieurs noms de localités en — ing (Renan, Lamboing, Macolin, Vauffelin, Tramelan) et parce qu'elle confinait avec la région romande peuplée par ce peuple et où l'on relève quantité de noms de villages, de même formation linguistique.

En Ajoie, toujours d'après W. Bruckner, il semble bien que plusieurs noms de villages en — court soient d'origine franque, parce que manquent les formes allemandes anciennes. (Courtedoux, Courchavon, Courtemaîche, Courgenay). En outre les noms féminins en — trud (Courtemautruy, ferme d'Amaltrud, et Porrentruy, pont de Ragnetrud) étaient en usage chez les Francs surtout.

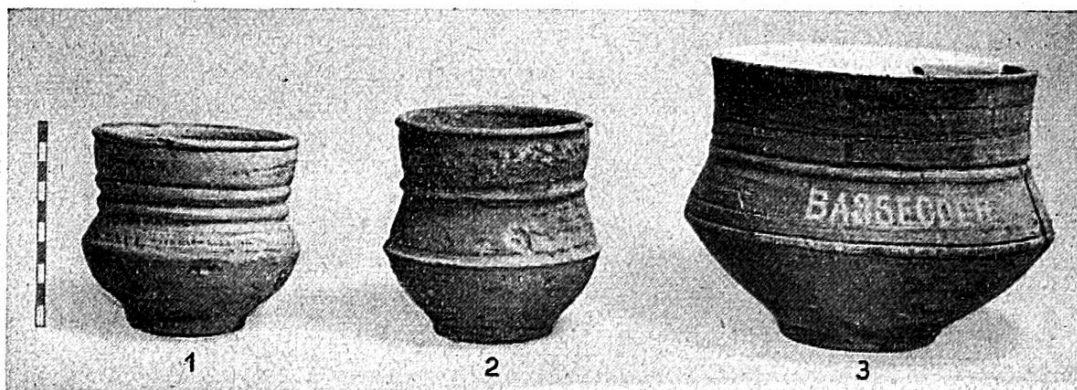
D'autre part, dans les vallées de la Birse, de la Sorne et de la Scheulte, il y a tant de localités en — court, ayant également une ancienne dénomination allemande et plusieurs autres villages en — velier et — wilre (de Reconvilier à Mervelier et de Glovelier à Montsevelier) qu'on doit penser à une occupation alémane.

§ 10. Le Jura bernois à la frontière des langues

Au vu de ces constatations de l'auteur bâlois (24) nous serions tenté de croire que les envahisseurs germains auraient respecté, dans le choix de leurs établissements, les anciennes frontières entre Séquanes,

Helvètes et Rauraques, qui devaient se toucher à Pierre-Pertuis, comme nous avons essayé de le montrer dans une précédente étude (11). *Le langage français aurait ensuite pris le dessus dans la plus grande partie du territoire jurassien bernois, lors de l'extension de la puissance franque, vers l'est.*

Nous devons à la vérité de dire que la discrimination linguistique et aussi ethnique que l'on prétend établir, d'après la place du génitif, en français et en allemand, dans les noms de lieux, est contes-



*Vaisselle du cimetière barbare de Bassecourt
Collection du musée de Berne*

tée par F. Lot, dont nous ne pouvons exposer ici les arguments. *Toutes ces divergences font dire à Tatarinoff (26) que la toponymie est encore trop insuffisante pour en tirer des conclusions en archéologie de peuplement ; et d'autres historiens se refusent à l'utiliser comme source historique.*

Néanmoins reconnaissons que la toponymie nous permet cependant de conclure, en présence des nombreux noms propres germaniques, qui constituent l'un des éléments de tant de nos noms de localités, qu'à l'époque du « *Völkerwanderung* » de nombreux Germains prirent pied dans notre pays. Si, depuis la seconde moitié du Ve siècle, la mode était aux noms de personnes germaniques, c'est que les Barbares étaient devenus les maîtres et seigneurs de la population romane. En présence, répétons-le, des nombreux vocables de dialectes gothiques qui constituent l'un des éléments de tant de nos noms de localités, il est permis d'admettre que les peuples migrants, Burgondes, Francs et Alémanes devinrent les propriétaires de beaucoup de domaines, colonies nouvelles pour la plupart. Ils les fondèrent et les exploitèrent avec leurs gens, et là où elle existait, avec l'ancienne population, qui continua d'être plus ou moins asservie, sous ses nouveaux comme sous ses anciens maîtres. *Il ressort aussi des données toponymiques que le peuplement de notre Jurassie aurait été, avant les Invasions, plus important qu'on ne serait tenté de l'admettre.*

CHAPITRE IV

CIMETIÈRES ET SÉPULTURES BARBARES

Des vestiges plus certains encore de l'époque des Invasions ou des Migrations — terme plus exact, selon certains auteurs actuels — nous en trouvons, dans notre pays jurassien, en d'assez nombreux endroits, sous forme de *sépultures*. Notre enquête bibliographique nous en a fait recenser près d'une trentaine, à notre grand étonnement, résultat confirmé par une étude récente du Professeur Tschumi (27), dont nous parlerons plus loin abondamment.

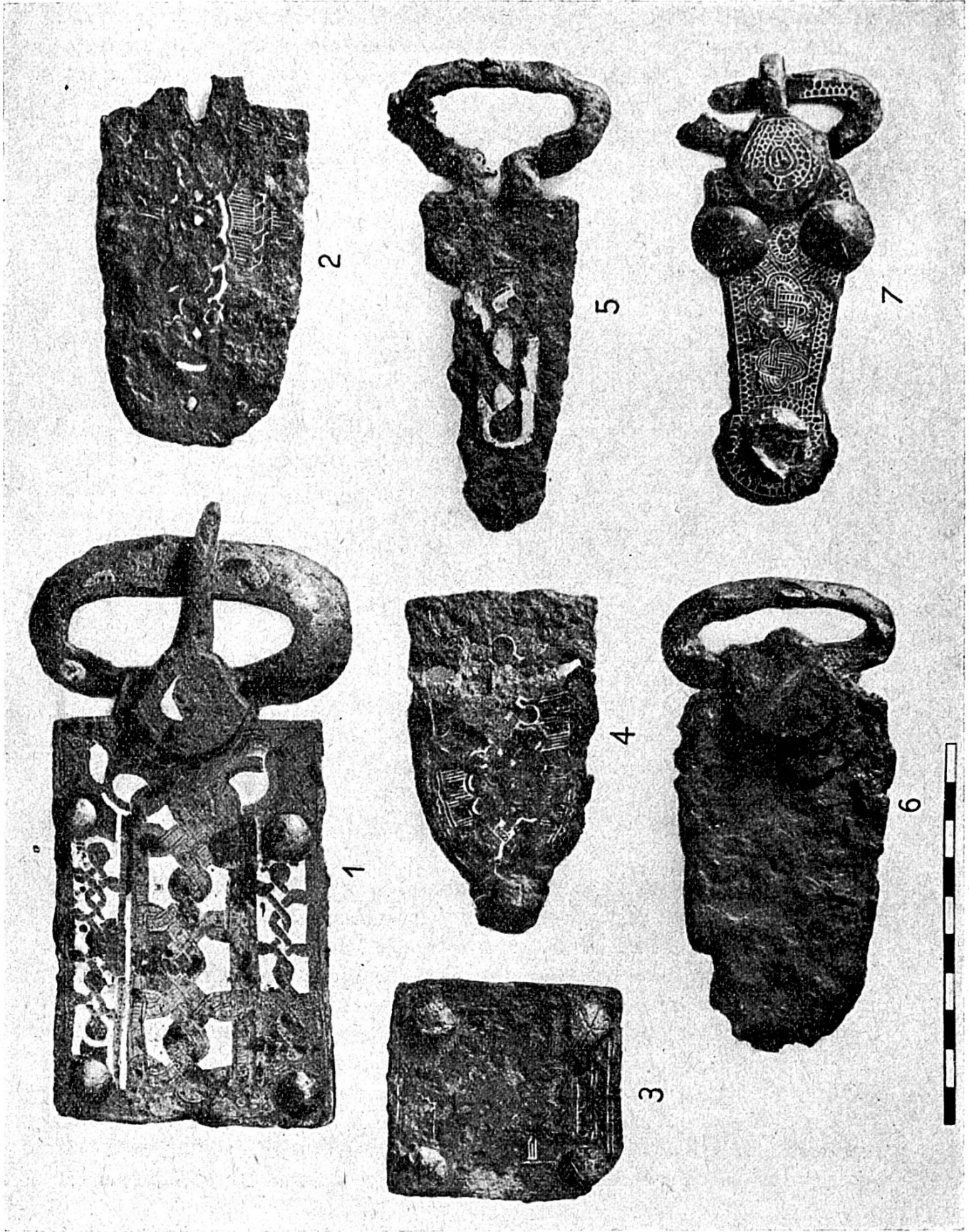
§ 1. Mobilier des tombes barbares

Les écrits de Quiquerez mentionnent çà et là, d'une façon donc très dispersée et difficile à colliger, des tombeaux renfermant le mobilier caractéristique des envahisseurs germaniques. De leurs demeures, nous ne savons rien ; probablement en bois, elles ont totalement disparu. Mais de nombreuses sépultures ont été découvertes dans les régions occupées par eux. Il en existe même dans les ruines de villas romaines, nous l'avons dit dans notre précédent essai (12).

On utilisait pour ces tombes tout ce qui se présentait sur le terrain même. Leurs formes n'étaient pas identiques ; le mort gisait avec ses armes et ses ornements, soit dans une simple fosse, soit dans un entourage de pierres ou de tuiles, soit dans un cercueil de bois, soit dans un grossier sarcophage, fait de grandes dalles. La coutume n'était donc pas, comme précédemment chez les Romains païens, l'incinération, mais l'inhumation, généralement dans des cimetières non loin des lieux habités.

Les objets trouvés dans ces sépultures constituent les seuls vestiges de l'armement et de la parure de ces peuplades barbares. Quand ils font défaut — et cela habituellement dans les sarcophages — le tombeau appartient à la fin de l'époque, alors qu'on respectait les décisions de l'Eglise qui considérait ces dépôts comme contraires à la foi chrétienne.

Comme arme le guerrier barbare portait une grande épée à deux tranchants, dite *spatha* et une plus petite, dite *scramasaxe*, dont la longue poignée demandait l'emploi des deux mains, toutes deux en fer et renfermées dans des fourreaux de bois ou de cuir, à garnitures métalliques. Ils avaient parfois un long couteau, un poignard, une lance comme arme de jet, une hache de guerre, demi-ronde à col étroit, un bouclier de bois



Agrafes et plaques de ceinturons, photographés par le Musée de Berne, dans sa collection du cimetière barbare de Bassecourt

ayant au centre l'*umbo*, pièce de métal pour protéger la main, mais pas de casque. Les vêtements étaient retenus par des ceintures, des épingles ou des broches. Ces *fibules*, souvent en métaux précieux, s'ornaient de disques et de pierres rares. Les ceinturons d'étoffe ou de cuir se fermaient par une *agrafe*, en forme de large plaque en bronze ciselé ou en fer incrusté d'argent, se crochant par un anneau. Souvent une *trousse* dont on retrouve le fermoir de métal et l'ornement de bronze ajouré, pendait à la ceinture et renfermait briquet, couteau et pincette. Nombreux étaient les objets de parure. Les *bracelets*, portés par les deux sexes, aux bras et aux chevilles, se terminaient souvent par une tête de serpent. Les femmes avaient des *épingles-à-cheveux*, des *boucles d'oreilles*, des *pendentifs*, des *bagues* décorées de belles ciselures, ainsi que de longs *colliers*, faits de perles de verre, d'ambre, d'émail ou de petits cailloux de couleur.

Dans les cimetières, les morts étaient déposés en rangées assez régulières (*Reihengräber* des archéologues allemands), les pieds vers le soleil levant, rarement avec quelques vases pour des aliments ou des boissons. De leur habillement et de leur parure, il ne reste que quelques débris d'étoffe ou de cuir, et les parties métalliques.

§ 2. L'art barbare

Ces bijoux, appliques et agrafes, nous dit en substance Bréhier *, ont une décoration, de conception artistique très spéciale, très opposée à l'art classique qui copie la nature, tout en l'embellissant, tandis que cet *art préroman*, surtout ornemental et imaginaire, la déforme en des lignes, libres et irrégulières, quoique géométriques.

Cet art barbare qui a beaucoup d'analogie avec l'art oriental, est l'objet depuis le début de ce siècle de plusieurs études, parmi lesquelles nous citerons celle de P. Bouffard (25) et surtout celle de Mgr. Marius Besson (28) qui fut l'un des premiers à signaler son importance esthétique et son agrément. Nous en trouverons des exemples déjà même dans le mobilier funéraire des cimetières barbares du Jura bernois. Ces découvertes furent toutes mentionnées, et plus ou moins décrites, par Quiquerez, dans ses diverses publications. Après sa mort, quelques autres ont encore été faites, ce qui porte à 28 le nombre d'emplacements de tombes, de l'époque des Invasions, trouvées dans notre contrée, mais, aucune encore au sud, entre Moutier et La Neuveville. Nous avons vu cependant, au chapitre précédent, que nombre de localités devaient avoir eu un envahisseur germain et ses gens comme colons. Si, comme on est

* L'art en France, des invasions barbares à l'époque romaine. Paris. 1930. Réf. (25).

en droit de le supposer, chacune d'elles possédait son cimetière qui ne fut placé autour de l'église qu'après la christianisation générale, nous devons penser que beaucoup d'autres sont encore inconnus, et ne viendront au jour qu'au hasard de travaux d'édilité, par exemple.

Les différences matérielles ou artistiques observées dans ces divers mobiliers funéraires permettent, en plus de leur situation dans une zone essentiellement occupée par les Burgondes, ou les Alémanes, ou les Francs, de dire auquel de ces peuples on doit les attribuer. Dans les contrées limitrophes, comme chez nous, cette discrimination est plus difficile. Dans le canton de Soleure, elle a été faite par E. Tatarinoff (26). Pour le canton de Berne, le professeur O. Tschumi a présenté l'inventaire de ces nécropoles, en plusieurs articles (27). Nous avons été heureux d'y trouver l'opinion d'un savant compétent sur la provenance des objets exhumés dans notre Jura. Nous donnerons ses appréciations au cours de l'exposé catalogué qui va suivre.

§ 3. Côte des Vaïs, près de Alle

A propos de ce mot de « Vaïs », M. Jules Surdez, le patoisant bien connu, nous écrit le 3 janvier 1944 : « Quoique vous n'en donniez pas la traduction, je pense qu'il ne vous a pas échappé que ce lieu-dit signifie *côte des « Vaisseaux »*, c'est-à-dire des cercueils. Le mot patois *vaïs* se prononce *vouaïs* = cercueil. » Trouillat (35) signale à l'entrée du village de Alle, des monnaies romaines et des sépultures. Quiquerez (2 p. 173) déclare qu'il y avait là des débris de grands sarcophages, en calcaire à Nérinées et d'autres tombes en murs secs, avec des pierres de petit appareil, provenant d'un édifice romain. Parfois un morceau de tuile à rebord se trouvait sous la tête du mort. Parmi les objets recueillis dans la première moitié du XIX^e siècle, quelques-uns d'origine romaine, et d'autres sûrement barbares, tels que « des bouterolles d'épées, des plaques de ceinturons en bronze, dont une porte un dessin qui semble appartenir aux premiers temps du christianisme... des épées courtes et des couteaux en fer avec une ou deux rainures longitudinales sur la lame, près du dos, ainsi que d'autres plaques de ceinturons en fer, avec damasquinures d'argent ». Dans sa Topographie (3), Quiquerez dessine à la table IX. 2, une contre-plaque quadrangulaire damasquinée dont la décoration consistait en un cadre de lignes en gradins avec un champ central, montrant un losange avec des croix et demi-cercles. Tous ces vestiges indiquent bien qu'à Alle exista un cimetière de l'époque des migrations.

§ 4. Les fouilles de Bassecourt

En établissant une gravière pour la construction du chemin de fer Delémont-Porrentruy, les ouvriers mirent au jour, en 1874, des ossements et autres vestiges anciens, un peu au sud de la chapelle, dite de St-Hubert, située près de la route allant à Glovelier. Dans son ignorance et sa manie soupçonneuse de minimiser l'âge des débris antiques, le public attribua ces restes aux Suédois de la guerre de Trente-ans. Mais des renseignements plus compétents engagèrent la Commission du collège de Delémont à entreprendre des fouilles qui durèrent de 1876 à 1881. Quiquerez dans les articles qu'il consacre à ce « *Cimetière bourgondo de Bassecourt* » (6) se plaint qu'on l'ait tenu à l'écart de cette exploration, de sorte que son enquête en a souffert. « On dit, écrit-il, que l'administration s'est montrée jalouse de nos premières indications et ce n'est que grâce à la bienveillance d'un professeur que nous avons pu y (la collection recueillie) donner un coup d'œil ». Les quelques objets qu'il possède, provenant de ces tombes sont le don gracieux d'un ingénieur de la ligne. Notre grand archéologue était, à la fin de sa vie, bien suspecté ; certaines contrefaçons d'antiquités et, sans doute aussi, son anticléricalisme, l'avaient desservi auprès de beaucoup de ses concitoyens. Il n'en reste pas moins que c'est de lui seulement que l'on a possédé, jusqu'à ces derniers temps, des renseignements importants sur cette nécropole barbare, publiés dans une revue d'archéologie. Le rapport de M. Duvoisin, directeur du collège de Delémont est toujours demeuré manuscrit ; il n'a jamais été imprimé, nous ne savons pourquoi.

Heureusement que la renaissance des recherches archéologiques dans le Jura bernois, sous la louable impulsion de MM. A. Gerster, architecte à Laufon et A. Rais, conservateur du Musée jurassien et archivist cantonal adjoint, vient de nous valoir, après les nouvelles fouilles de Vicques, la reprise en main de celles de Bassecourt. Si l'on connaissait assez bien le mobilier tombal recueilli, dont une bonne partie reposait au musée du collège delémontain, il s'agissait : 1^o d'établir du cimetière le plan exact qui n'existait pas du tout ; 2^o de restaurer les objets et les déposer si possible au *Musée jurassien*, où ils seraient mieux conservés dans des vitrines accessibles au public ; 3^o de compléter l'exploration et de recueillir ce qui restait encore enfoui dans le sol.

En novembre 1942, un comité fut constitué sous la présidence de M. Georges Ruedin, industriel à Bassecourt, propriétaire du terrain avec la paroisse du lieu, qui tous deux accordèrent gracieusement l'autorisation nécessaire. Dirigés par MM. Gerster et Rais, les travaux d'un mois montrèrent que « le cimetière barbare de Bassecourt s'étend sur une longueur de plus de 120 mètres environ. Il prend naissance à environ 10 mètres en bordure du petit chemin qui, de la fabrique Ruedin,

coupe la voie ferrée pour aboutir à la route cantonale Bassecourt-Glovelier... En tout, 23 tombes furent découvertes... Une tombe est composée de cette manière : la partie supérieure gît à 70 centimètres environ sous le niveau actuel du sol. Un jardinet de pierres de montagnes signale la tombe. Une pierre plus grande que les autres marque l'emplacement de la tête. Le squelette, lui, ne repose pas entre les pierres, mais plus bas, à 120 cm. environ. C'est la première fois que l'on trouve en Suisse des tombes barbares, composées de cette façon... Ce jardinet de pierres paraît un beau témoignage du culte des morts, en usage chez les Burgondes... Au nombre des trouvailles, signalons deux magnifiques colliers polychromes, qui datent du VII^e siècle. » (7)

Le professeur Laur-Belart, conservateur du musée de Bâle et directeur de l'Institut de préhistoire et d'archéologie suisse, a eu l'amabilité de nous donner la liste de ces objets, de même que de ceux exhumés à Courfaivre et à Develier, provenant également de la collection Quiquerez. Nous les mentionnons, dans l'inventaire que nous allons dresser, avec l'indication entre parenthèse : (32).

Le musée historique de Berne fit trois acquisitions successives en 1878, 1882, 1893, provenant des tombes numérotées 35, 36, 38 et autres. Le musée national à Zurich possède 3 lances de fer provenant de Bassecourt. (Jahresbericht des Landesmuseum 1909). La plus grande partie des trouvailles, conservée au Progymnase de Delémont, a été confiée, en 1942, par la commission de cette école, au Musée jurassien qui a fait restaurer ces précieuses reliques, longtemps négligées, et les expose dans des vitrines spéciales de sa salle de préhistoire.

§ 5. Les trouvailles du cimetière de Bassecourt

Essayons de recenser les pièces importantes de ces collections dispersées :

1^o Quelques crânes, dont quatre en bon état, à dentition superbe. (7) Comme partout dans les anciennes fouilles de cimetières barbares, on n'a malheureusement pas tenté de conserver tous les ossements mis au jour, ce que déplorent actuellement les anthropologues, parce qu'il ne leur est ainsi pas permis de donner des précisions sur les caractères raciaux de ces peuples et sur leurs croisements. Le sexe même est très difficile à déterminer, quand le squelette est très détérioré. Quiquerez mentionne qu'à Bassecourt les restes humains « appartenaient à des personnes de grande taille, dans la vigueur de l'âge, à en juger par leurs mâchoires, armées de dents saines, bien rangées et très blanches. » C'étaient sans doute de ces Germains, dits septipèdes, parce que leur stature approchait des sept pieds, soit près de deux mètres.

2^o Une épée (spatha) longue de 71,6 cm., la seule découverte en ce lieu, est au musée de Berne (27). « Une épée à 2 tranchants, écrit Quiquerez (6) à lame mince, de 90 cm. de long sur 5 cm. de large. » Sans doute la même, bien que diffère la longueur, mesurée peut-être avec ou sans la soie.

3^o Une trentaine de scramasaxes, dont 21 à Delémont, « épées courtes de lames et longues de manches, dit Quiquerez, avec une et jusqu'à 3 rainures longitudinales sur la lame. Une de ces épées offre une soie de 26 cm. et une lame de 44, quoique les deux bouts aient été diminués par la rouille. » Tschumi (27) cite un exemplaire (mit länglichem dreieckigem Knauf) semblable à une trouvaille d'Hailfingen (cimetière alémanique, près de Tubingue, devant dater de 650-700 ap. J.-C.).

4^o Une quarantaine de couteaux de fer dont 27 à Delémont et 5 à Bâle (32), longs de 12 à 19 cm., à lame large au tranchant échancré.

5^o Cinq haches de fer au moins, désignées comme *Breitaxt* par Tschumi qui pense, d'après Stoll et Zimmermann, que cette forme pourrait bien être tardive et dater des VII^e ou VIII^e siècle. Cela justifierait l'idée de Quiquerez qui la décrit comme « pareille à une francisque provenant d'un cimetière franc de la Seine-inférieure. »

6^o Plusieurs fers de flèches, à section quadrangulaire, ailerons et douilles de fixation à la tige, de bois sans doute ; à Bâle (32), tête de flèche en fer, en forme de losange, avec sa douille. Leur forme aplatie diffère des traits romains, nous dit Quiquerez, et annonce ceux du moyen-âge.

7^o Quelques pointes de lances, soit analogues au javelot romain, soit à deux crochets au-dessus de la douille, ce qui paraît être, d'après Reinecke, cité par le professeur Laur-Belart, dans son compte-rendu du travail de Tschumi (33), une forme mérovingienne.

8^o Deux umbos en fer (un à Delémont, un à Berne) ayant l'aspect d'un casque « trop petit pour cet usage » (Quiquerez), de forme conique dont la pointe finit en boule, se fixent par trois clous au centre du bouclier de bois. On en a trouvé de semblables au cimetière alémanique de Hailfingen, près Tubingue au Wurtemberg, et datant du VI^e au VII^e siècle.

9^o Des éperons en bronze et en fer, des garnitures ou des suspenses pour les fourreaux qui devaient être en cuir, ainsi qu'un trident en fer avec un reste de son manche de bois.

10^o Une soixantaine de plaques de ceinturon (41 à Delémont). Les ceintures auxquelles les Barbares suspendaient l'épée, le casque, et le petit sac renfermant des objets usuels étaient en cuir ou en tissu, matières disparues, dans les tombes. Elles se bouclaient, comme de nos jours par un anneau fixé à l'un des bouts avec un ardillon s'introduisant dans l'une des œillères de l'autre extrémité. Mais souvent cette forme

simple se complique et devient plus ornementale, parce que l'anneau est rattaché à une plaque de métal servant de fixation à la courroie. Parfois même une contre-plaque se trouve symétriquement de l'autre côté.

A Bâle (32), une plaque de ceinturon en fer, damasquinée de bronze, longue de 16 cm., et ses cinq rivets en bronze, deux autres rivets et l'ardillon d'une autre petite et massive agrafe de ceinture, également en bronze. C'est dans la *décoration de ces plaques* et de quelques autres appliques que se révèle *l'art barbare*. Il en existe en bronze, ajouré et ciselé, et en fer damasquiné d'argent, de cuivre ou d'or ; c'est-à-dire qu'un fil de ces métaux est progressivement martelé dans les incisures qui forment le décor. Nous ne nous étendrons pas sur cette ornementation. Le professeur Tschumi (27) nous décrit les pièces de Bassecourt au Musée historique de Berne. La plupart sont des plaques de fer, trapézoïdales, sans décor, mais parfois avec des rivets de bronze. Quelques-unes cependant sont triangulaires ou ovales, avec traces de damasquinures. L'une de ces agrafes, en forme de trapèze dont le petit côté se termine en cercle plus large, se fixait au ceinturon par trois gros rivets. Son décor damasquiné forme deux nœuds d'entrelacs (nœud de Salomon) au centre, bordé d'un bandeau à palmettes. Son anneau est endommagé, mais également damasquiné, de même que l'ardillon. Des exemplaires analogues se trouvaient aux cimetières burgondes de la Papiermühle (près Berne) et à Charnay (Bourgogne). Leur âge doit être reporté entre 650 à 700 ap. J.-C.

Deux autres plaques, toujours à Berne, sont en bronze ; l'une présentant une bordure décorée d'anneaux entrelacés. Par contre, celles du musée de Delémont apparaissent toutes plaquées et incrustées d'argent, de cuivre rouge ou d'or.

11^o De nombreux bijoux, tels que des broches ou fibules dont une au musée de Delémont, « en or, écrit le Dr A. Rais (7) et bordée d'une petite torsade imitant le filigrane, le fond orné de filigranes portant quatre morceaux de nacre, deux cabochons de verre bleu, sept de verre incolore, sept amulettes d'or, une épingle en bronze, trois boucles d'oreilles en bronze, un peigne en os et trois bagues en bronze, dont une gravée porte la légende : MONAC. MARIO VIVAT. » inscription chrétienne, puisqu'elle parle du moine Marius.

Notons encore une fibule discoïde en bronze non ciselé, de 3,6 cm., une bague de bronze avec une côte médiane et chaton en forme de gland, ainsi qu'un fragment d'anneau en verre violet, de coupe triangulaire, paraissant de l'époque de La Tène III (33).

12^o Une quarantaine de colliers, dont 25 à Delémont, où les grains (7) sont de terre cuite, d'ambre et de résine dure, de pâte de verre émaillée, de verre uni, d'améthyste, de verre orné de dessins en couleur, de cristal ou de pierres naturelles. Ceux que le professeur Tschumi (27) nous décrit ont de 21 à 87 perles, très irrégulières de forme et de

grandeur, en verre, en ivoire, en émail, coloriées en jaune, bleu ou rouge. A Bâle (32) deux colliers de perles de verre colorié ou d'ambre.

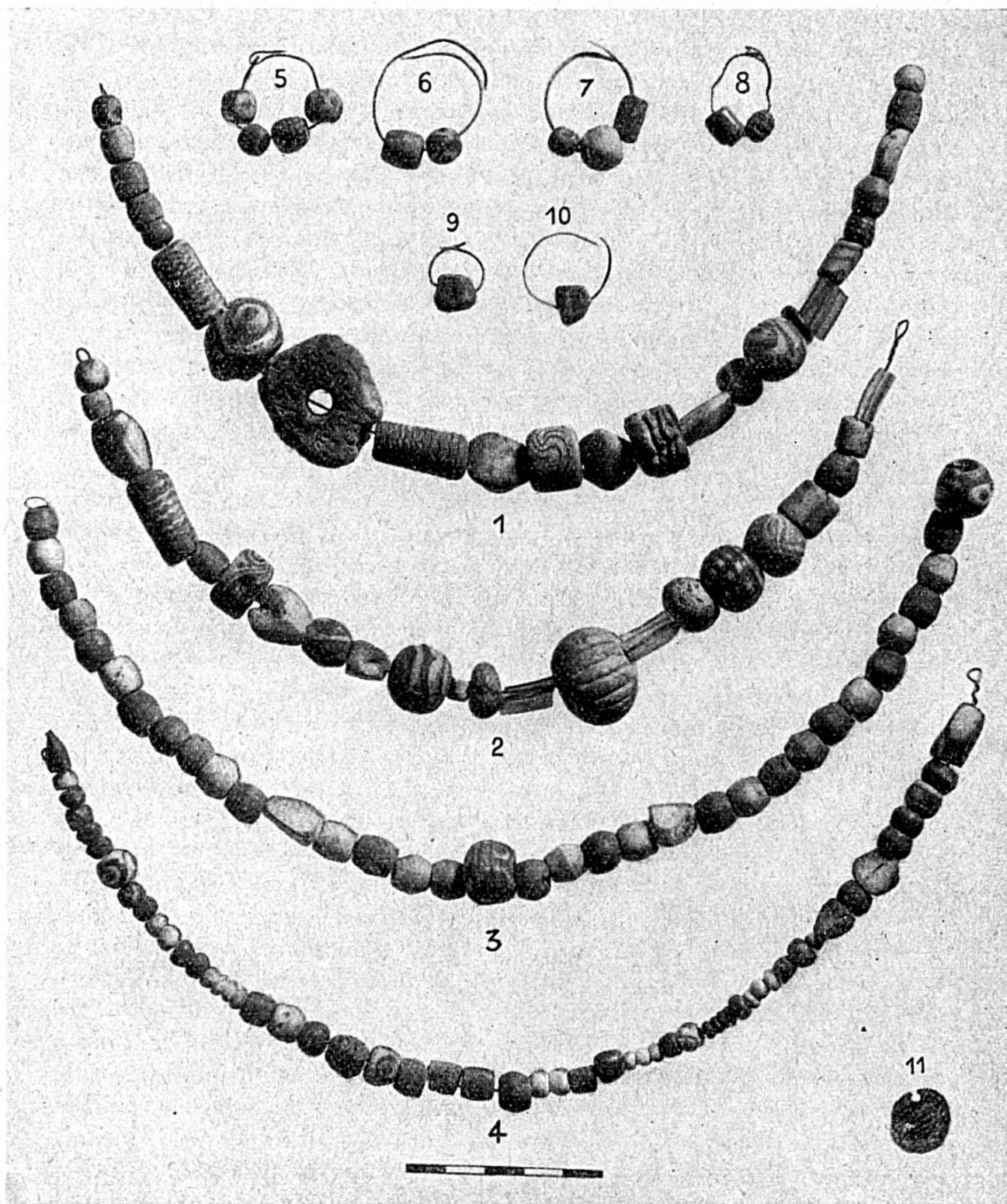
13^o Des agrafes de soulier, passe-lacets, rouelle, rivets, boutons, ferrets et diverses garnitures de fourreau, en fer et en bronze, une applique quadrangulaire, perforée, pièce appartenant sans doute à une suspension d'épée, le tout au musée de Berne (27) et quelques pièces semblables à Delémont, cataloguées dans les divers.

14^o Plusieurs vases « de conservation remarquable, note Quiquerez, à cause de leur enfouissement dans le gravier, semblables aux vases que *L'Art céramique* de Brongniart attribue aux Germains et aux Gaulois. Façonnés au tour, ils sont ornés de stries et de points rouges circulairement et produits au moyen de roulettes ou d'estampilles. Ils n'ont point de rebords, comme ceux des Germains. L'un plus petit est en terre grise ou marne bleue. Les autres en terre grise, plus jaunâtre, sans glaçure et d'une pâte tendre sans trace de grains de quartz. Le plus grand renfermait les fragments d'un vase en verre, de teinte verdâtre, avec des stries, il avait 6 à 7 décimètres de diamètre mais sa forme n'est plus reconnaissable. » Au musée de Berne, le professeur Tschumi (27) signale trois vases, provenant de Bassecourt, en fine terre gris-foncée, avec un col droit, cylindrique et une panse formée de deux parties tronc-coniques, accolées au centre par leur plus grande section. Hauteur : 13 cm. ; diamètre de l'ouverture : 14 cm. ; décoration au col : une double ligne pointillée ; à la panse, deux simples et une double rangée de points, irrégulièrement disposés, par suite du dérapage de la roulette à inciser. Baudot, dans son mémoire sur les sépultures barbares signale une céramique semblable. Son origine est certainement burgonde, comme celle de Charnay, car les vases alémaniques n'ont pas ce col droit.

15^o Quelques monnaies romaines du Bas-Empire. L'une, à Berne, (27) est petite, perforée et traversée par un petit anneau pour la suspension en collier ; sa bonne conservation permet d'y reconnaître une pièce de Constantin II, à la gloire de l'armée (*Gloria exercitus*). Quiquerez (6) rapporte qu'un des squelettes de femme tenait dans sa main cinq monnaies romaines « trop détériorées pour pouvoir les déterminer. »

§ 6. Bassecourt, cimetière burgonde, alémanique ou franc ?

A quel envahisseur germain attribuer cette nécropole de Bassecourt que l'on a considérée longtemps avec Quiquerez comme burgonde ? Une compétence actuelle, le professeur Tschumi (27) déclare que par l'umbo, les haches, les perles de verre des colliers et quelques plaques de ceintures de bronze, toutes pièces analogues aux formes aléma-



Boucles d'oreilles et colliers. Objets photographiés par le Musée de Berne, dans sa collection du cimetière barbare de Bassecourt, provenant des fouilles de 1876-77

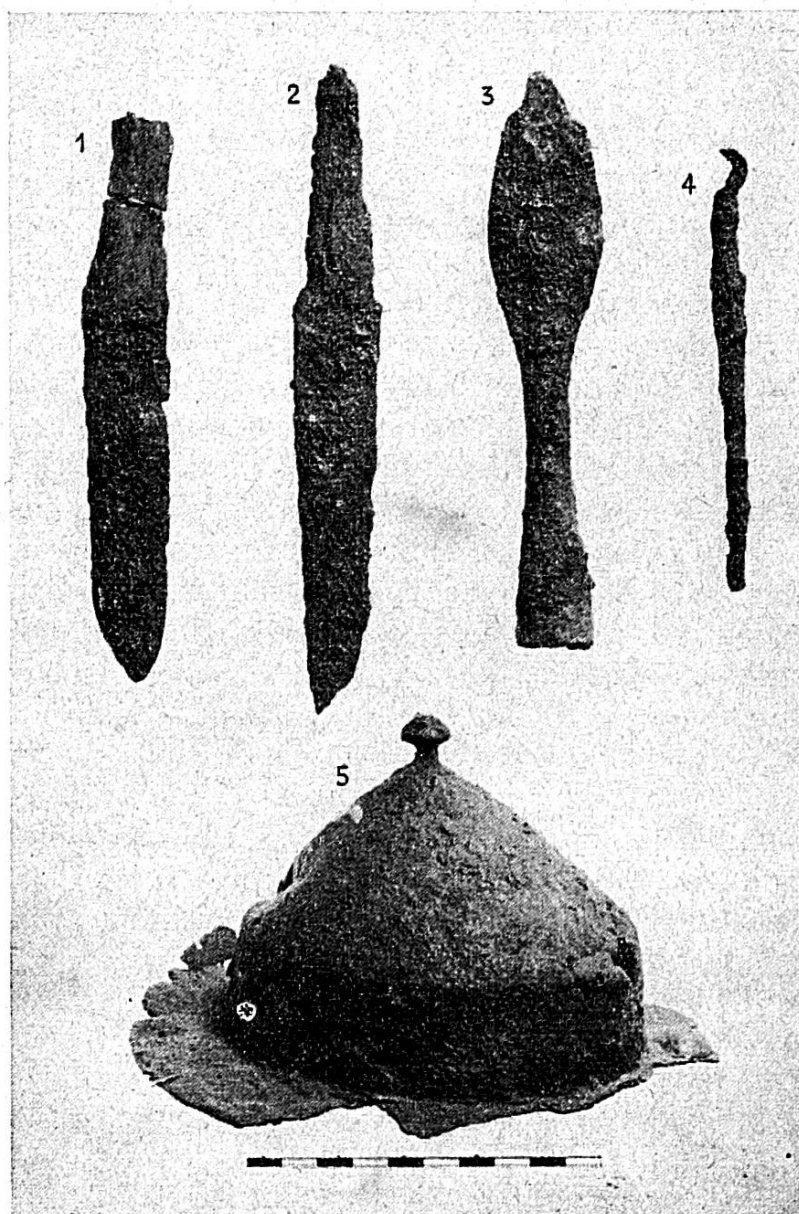
niques d'Hailfingen, le cimetière peut dater du VI^e siècle. En revanche, les vases, les lances et particulièrement aussi les grandes plaques de ceintures, quadrangulaires et damasquinées, à comparer avec les trouvailles de Charnay, en Bourgogne, si elles ne proviennent pas d'ateliers burgondes, doivent au moins leur facture à des artisans subissant leur influence. Ces tombes dateraient plutôt du VII^e siècle et l'on pourrait conclure que la nécropole de Bassecourt appartient à un territoire de confins entre les deux cultures, burgonde et alémanique. Au sujet des lances et des vases de Bassecourt, le professeur Laur-Belart (33), de Bâle, ne peut pas être aussi catégorique. Il fait observer qu'un cimetière barbare peut avoir été en usage de cent à deux cents ans durant. Que conclure sinon que les Germains qui, à Bassecourt, dormaient leur dernier sommeil sortaient d'une population mixte, alémanique et burgonde.

M. C. Barrière-Flavy, le savant archéologue français, auteur du grand ouvrage *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule, du V^e au VIII^e siècle*, a examiné, dans une communication à la réunion annuelle des sociétés savantes à la Sorbonne, le 12 avril 1898, le mobilier de Bassecourt. « Un millier environ de pièces de toute nature, conservées au musée du Collège de Delémont, au musée de Berne et au musée historique de Bâle » écrit-il dans un article spécial, consacré à cette collection (19 p. 6-12) où il trouve entre autre plusieurs umbos (nous en avons recensé deux ; y en a-t-il de perdus ?) ; des haches francisques à large tranchant ; de nombreuses plaques de ceinturon en fer, rappelant par leur forme, celles trouvées en Belgique, en Lorraine et sur les bords du Rhin ; de rares agrafes en bronze dont une remarquable par ses proportions (l'une des deux de Berne, sans doute) (21,5 sur 8 cm.) et d'une décoration en serpent contourné qu'on retrouve plus particulièrement dans les régions occidentales de la Gaule (Maine, Anjou, Touraine) ; la fibule du musée de Delémont ? (décrite par le Dr Rais), (7) qui pour Barrière-Flavy, est « en fer revêtu d'une feuille d'or, de style germanique et cependant la teinte et la forme des cabochons semblent lui donner une origine plutôt burgonde » ; des colliers « qui n'offrent point de ces magnifiques grains émaillés qui brillent dans les parures des femmes franques des contrées septentrionales de la France » ; deux boucles d'oreilles se rapprochant de celles recueillies en Belgique ; des têtes d'épingles en or avec filigrane qu'il intitule *bractéates*, non que ce soit des monnaies de ce genre, mais parce qu'elles sont formées de disques minces, décorés d'un seul côté et dont il donne les dessins ; de rares spécimens de poterie se rapprochant de la forme des urnes burgondes, à panse sphérique, surmontées d'un gobelet, plus ou moins développé, comme à Charnay et autres cimetières burgondes de Franche-Comté et du canton de Vaud.

« Les nombreuses comparaisons auxquelles je me suis livré, ajoute-t-il, m'autorisent à voir dans cette nécropole un poste franc d'une impor-

tance particulières, car rien dans les agrafes, pas plus que dans la bijouterie et la céramique ne peut être rapporté aux Burgondes, mais bien plutôt aux dépouilles des guerriers francs rencontrés dans les innombrables sépultures du nord-est de la Gaule. »

Le cimetière de Bassecourt marque pour Barrière-Flavy, un point important de la frontière du royaume des Burgondes. Ses recherches sur les lieux lui font envisager que cette frontière longe le Doubs depuis St-Hippolyte jusqu'à St-Ursanne, décrit une courbe au-dessous de Bassecourt, longe la Birse jusqu'à Pierre-Pertuis « ancienne borne du pays des Helvètes et plus tard de l'Alsegaudie (Alsace) » et de là jusqu'en aval de Soleure. Les sépultures nombreuses, rencontrées dans le Jura à droite et au nord de cette ligne « dont beaucoup, presque inexplorées, ont restitué des pièces absolument franques ». Le musée de Soleure en offre des spécimens intéressants.



Umbo, couteaux, pointes de flèches, alène. Objets photographiés par le Musée de Berne, dans sa collection du cimetière barbare de Bassecourt.

Cette position correspond bien à ce que l'histoire, la linguistique et les vestiges archéologiques laissent admettre de l'apport et de l'établissement des Burgondes dans notre Jura. Mais l'auteur paraît ignorer les Alémanes et attribue aux Francs bien des vestiges que des recherches plus récentes considèrent comme alémaniques (34). Il semble que l'Alsace aussi fut occupée par les Alémanes. Nous en revenons ainsi à l'idée du partage de notre territoire entre les trois nations, avec lisière commune de la chaîne de Pierre-Pertuis aux sources de la Lucelle. C'était l'ancienne limite helveto-sequano-rauraque, d'après Trouillat et telle que nous l'avons confirmée (11), soit la ligne de séparation entre les trois diocèses de Lausanne, Besançon et Bâle. Si l'on étudie la carte politique des Invasions il apparaît assez bien, semble-t-il, que les Barbares respectèrent les divisions de l'empire romain, chaque peuple german s'attribuant une ou plusieurs de ces provinces. Ce n'est pas le lieu ici d'en faire une démonstration plus poussée.

§ 7. Le cimetière barbare du Cras-Chalet, près Bonfol

Ces tombes furent explorées par le Dr P. A. Boéchat (29), à la suite de leur découverte, en été 1885, lors des travaux de construction d'une nouvelle route, reliant Bonfol à Beurnevésin, sur la pente du coteau du Cras-Chalet, à 16 mètres au-dessus du cours de la Vendeline, à la cote 445 de la carte de l'état-major fédéral. Ce cimetière livra sur une surface de 40 X 8 mètres, une quarantaine de squelettes, disposés assez régulièrement est-ouest, en trois rangées parallèles, sans autre trace de protection que des sortes de niches, formées de pierres plates dans un certain nombre de tombeaux, où les crânes étaient alors mieux conservés, non écrasés ou aplatis. Aucune trouvaille de dalles de couverture, ni de clous qui auraient été les indices subsistant de cercueils de bois. Ces ossements étaient très friables, et ce n'est qu'avec beaucoup de précautions que le Dr Boéchat put recueillir deux squelettes complets qu'il envoya à l'examen du professeur Virschov, à Berlin.

Ces vestiges humains, placés à une profondeur variant de 40 à 80 centimètres pour les pieds et 80 à 140 cm. pour la tête, dans un terreau noirâtre, avec des débris de calcaire jurassique qui en forme la base, étaient d'âge et de sexe différents : enfants aux dents bien conservées, adultes de taille moyenne, surtout des femmes reconnaissables à la disposition des os du bassin, ainsi que l'un ou l'autre homme de haute stature, aux fortes empreintes musculaires.

Les objets exhumés sont peu nombreux, mais beaucoup d'autres ont sans doute été dispersés, par suite de l'absence de surveillance archéologique. L'auteur a recueilli lui-même les pièces suivantes : Un couteau en fer de 26 mm. sur 17 cm. — Deux anneaux en fil de bronze, que

leur emplacement des deux côtés d'un squelette féminin et leur fermeture par boucle et crochet, faisaient reconnaître comme pendants d'oreilles. — Trois bagues, l'une simple anneau de bronze uni, la deuxième, également unie, constituée d'une lamelle de cuivre, élargie d'un côté et formant gouttière à l'intérieur, la troisième de même forme est décorée de stries et de hachures dans sa partie large. — Un bracelet, cercle de bronze sans ornement, plat en dedans, dont les extrémités épaissies peuvent s'écarter pour l'introduction autour de l'avant-bras. — Autour du cou d'une jeune femme, un collier de 47 perles de formes, matières et couleurs diverses. — Une boule en silex, de 67 mm. de diamètre, bien arrondie ; sans doute pierre à briquet. Enfin deux agrafes de ceinturon en fer, dont l'une montrait encore les trois clous qui la fixait au cuir. Fortement rouillée, elle ne laisse voir que quelques filigranes de la damasquinure d'argent. L'autre plaque, quadrangulaire de 10 sur 7 centimètres, a comme la précédente l'anneau d'accrochage, mais dans un cadre damasquiné de losanges et de traits parallèles, elle présente sous une sorte de portail, dessiné en damasquinures, la figure d'un personnage, levant les bras dans l'attitude de la prière et les jambes flanquées chacune d'un animal, dont on distingue la tête, les pattes et la longue queue, dessin grossier, primitif, passablement schématique. Des agrafes au même motif ont été trouvées en d'autres cimetières des Invasions. La plupart portent au pourtour une inscription latine signifiant « Deux lions léchant les pieds de Daniel », rappelant ainsi l'épisode biblique de Daniel dans la fosse aux lions. Le Dr Boéchat en conclut que « l'agrafe de ceinturon que nous venons de décrire est donc la première manifestation de la religion chrétienne dans notre pays, après l'invasion des Barbares ». Discutons un peu la valeur de cette assertion, à la lumière d'autres travaux d'auteurs compétents et récents.

§ 8. Plaque de ceinturon à motif de Daniel ou de S. Menas

Une plaque de figuration semblable, également en fer, nous dit le professeur Tschumi (27), existe au musée de Besançon, provenant de Boussières (Doubs). Les autres plaques à figure de Daniel sont toutes en bronze et d'un dessin plus naturel, sans schématisme. En Suisse, nous en connaissons une au musée de Berne et sept au musée de Lausanne, exhumées en diverses nécropoles burgondes du pays de Vaud. Plusieurs portent autour du cadre quadrangulaire l'inscription en majuscules romaines où l'on peut lire plus ou moins distinctement DAGNIHIL ou DANINIL DUO PEDES EIUS LENGEBANT accompagnée d'une formule de souhait telle que VIVAT DEO ou UTERE FELIX, c'est-à-dire « qu'il vive en Dieu » ou bien « qu'il soit heureux » (25). A Bassecourt,

nous l'avons vu, une formule chrétienne sur une bague, emploie aussi le terme VIVAT.

Ce motif de Daniel dans la fosse aux lions paraît être une imitation du dessin de médaillons en relief, figurant sur des gourdes de pèlerins, et représentant le thaumaturge égyptien saint Menas entre deux chameaux. De tels flacons furent fabriqués en grand nombre, du V^e au VII^e siècle, en Egypte, alors chrétienne et vénérant les eaux miraculeuses de saint Ménas. Abou-Menas était une ville de bains gréco-romaine, située au désert de Lybie, dans la direction d'El-Allamein ; ses ruines ont été explorées au début de ce siècle par un pasteur allemand qui a retrouvé, à part de grands vestiges de citernes et de bains, les restes imposants d'une basilique chrétienne, ce qui peut expliquer le culte de saint Ménas. Les gourdes en question se répandirent beaucoup en Europe, apportées sans doute par les pèlerins revenant de la Terre-Sainte. Le musée de Sion, en Valais, en possède deux exemplaires, sans qu'on puisse fixer leur provenance exacte (30). Les artistes barbares ont dû s'inspirer de ce motif de saint Ménas entre les deux chameaux qui, selon la légende, ont transporté son corps martyrisé, pour représenter le sujet biblique de Daniel, sujet qui a dû frapper l'imagination des Burgondes néo-convertis, mais encore admirateurs passionnés de tout ce qui pouvait symboliser la force invincible. Il se peut même que ce thème ait été adopté par des peuples, sortant du paganisme, d'autant plus facilement qu'il pouvait être considéré comme symbolisant leur ancien dieu solaire dont on connaît des représentations assez analogues.

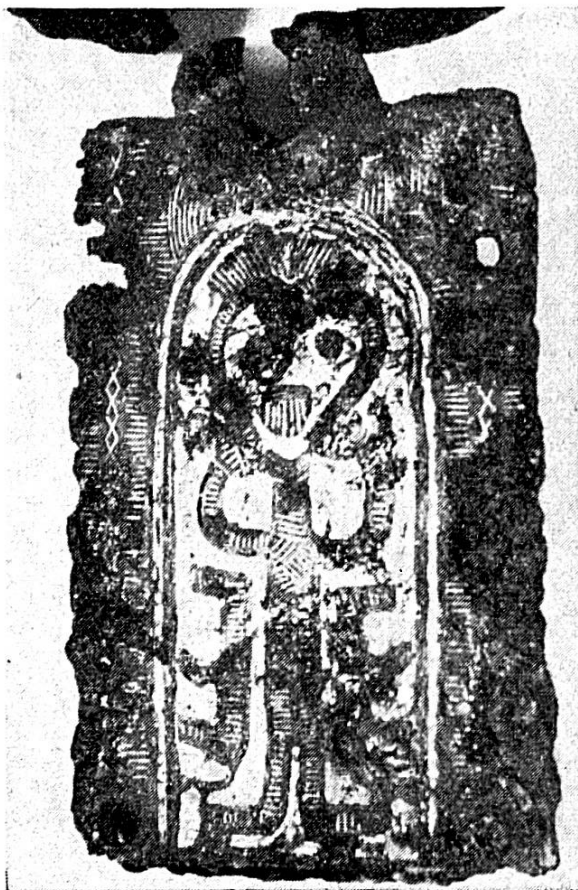
Certaines plaques de ceinturon montrent un homme les bras levés entre deux animaux. Ce motif « *des monstres affrontés* » comme on le nomme, est, pour Mgr Besson (28), un prototype païen que les Burgondes quand ils passèrent au christianisme, remplacèrent par celui de Daniel, dont ils voyaient l'image « les bras en croix, entre deux lions inoffensifs » dans les lieux de culte ou sur les objets en usage chez les chrétiens, avec d'autres symboles, le poisson, la colombe ou des sujets bibliques, Noé, Moïse, Jonas, Suzanne, Lazare, figures qui les frappèrent moins que celle de Daniel, aussi présente et assez semblable à celle du dieu entre deux animaux.

Daniel, dans ces figurations barbares, porte la robe droite tandis que sur les gourdes de pèlerin, saint Ménas revêt la tunique du soldat romain qu'il fut avant sa conversion, tunique qui est croisée sur la poitrine. Or cette disposition du vêtement semble apparaître dans les lignes obliques, marquées distinctement sur le thorax, dans le dessin schématique de la plaque du Cras-Chalet, qui représenterait ainsi, selon Laur-Belart (33), saint Menas plutôt que Daniel.

D'autre part, la plaque du Cras-Chalet présente trois particularités autres que celles des plaques en bronze de Daniel : 1^o elle est en fer, 2^o les deux animaux présentent le dos au personnage central, 3^o leur

tête ne lèchent pas les pieds, mais sont à la hauteur de sa poitrine. Ces trois différences peuvent faire douter qu'il s'agisse bien ici du motif de Daniel. L'on est peut-être en présence du symbole solaire païen.

L'époque romaine n'a, jusqu'ici, révélé aucun indice chrétien dans le Jura bernois. La plaque de ceinturon du cimetière barbare du Cras-Chalet, près Bonfol, constitue-t-elle, pour l'époque des Invasions, comme le dit le Dr Boéchat, le premier vestige de l'implantation du christianisme dans notre pays ? La discussion qui précède nous oblige à en douter. Nous en dirons autant de la bague avec l'inscription : « *Monac Mario vivat* » du cimetière de Bassecourt, signalée plus haut. Cette bague peut très bien avoir été enlevée, loin de notre contrée, au moine Marius, par un Barbare païen, ne voyant dans la phrase, incompréhensible pour lui, qu'un talisman merveilleux.



La plaque de ceinturon, en fer damasquiné, du cimetière barbare du Cras-Chalet, près de Bonfol. Noter la détérioration de la face à droite et en haut.

§ 9. Un squelette « accroupi » au cimetière barbare de Beurnevésin

En sortant du village, direction de l'Alsace, à la base de la colline du Faira, l'on découvrit en 1858 et 1864 des sépultures que Quiquerez (3 et 4) explora le 28 septembre 1865, en compagnie du professeur Kohler, président de la Société jurassienne d'Emulation et sur les indications de M. Gindrot, régent à Beurnevésin. Plus de quatorze tombes « rangées parallèlement et presque également espacées sur une longueur de vingt mètres. La première nous a offert, continue-t-il, un squelette enterré dans une petite cavité cubique de vingt-quatre pouces de côté, le corps tout replié dans la position d'un enfant dans le sein de sa mère et la tête un peu penchée vers l'Orient. C'était un homme de haute stature, ayant encore toutes ses dents, fort belles et bien saines. C'est la

première fois que nous avons trouvé dans le pays ce singulier mode de sépultures, tandis qu'il s'est présenté plus fréquemment ailleurs. M. Troyon estime que ce genre d'inhumation est originaire d'Asie et qu'il a été importé d'Orient en Occident, durant les premières migrations des peuples, en sorte que sa présence en Suisse indique un des modes de sépultures les plus reculés. La découverte de celle-ci, à Beurnevésin, au milieu de tombes gallo-romaines (sic) est assez étrange. Elle est placée sur la même ligne que ses voisines, les ossements présentent le même état de vétusté et nul objet quelconque n'est venu aider à éclaircir l'époque de cette inhumation. Serait-ce le corps de quelque Barbare, arrivé des régions asiatiques à la suite des grandes invasions et dont la famille ou les compagnons auraient conservé le mode de sépulture, en usage dans leur lieu d'origine ? »

Quand nous avons lu pour la première fois, il y a nombre d'années, ce passage de Quiquerez, alors que tous ses dires étaient frappés d'une suspicion que nous avons enfin réussi à dissiper, nous nous sommes demandé si son imagination, travaillée par ses lectures ne lui faisait pas voir un squelette accroupi néolithique où il n'y aurait qu'un monceau d'ossement réunis dans un petit espace, par le fait de fouilles inconsidérées. Mais l'étude déjà citée du professeur Tschumi (27) nous apprend que dans le cimetière barbare de Perles (Pieterlen, cette localité entre Bienne et Soleure qui fit partie de l'Evêché de Bâle, avant la Révolution) une tombe du même genre fut mise au jour vers 1930, parmi 88 autres datant sans conteste du VI^e ou VII^e siècle, lors de fouilles systématiques entreprises par deux instituteurs du village. Tschumi écrit qu'il est intéressant de noter que deux tombeaux à squelettes accroupis (*Höckergräber*) aient été exhumés dans la région jurassienne bernoise, l'un à Pieterlen et l'autre à Beurnevésin, dont il admet ainsi la réalité. Ce mode de sépulture, « au corps replié » est anachronique dans une nécropole du temps des Invasions, car on le remarque habituellement à l'ancien âge de la pierre polie. C'est donc une coutume pré-aryenne ; et ces deux tombes peuvent être considérées comme un retour partiel à un très ancien mode mortuaire. La trouvaille et les conclusions de Quiquerez, ajouterons-nous personnellement, se trouvent une fois de plus justifiées.

Le mobilier découvert à Beurnevésin consistait : 1^o en colliers composés de grains d'ambre, de verre et de terre de couleurs diverses, 2^o en chaînettes de cuivre ou de laiton, servant en même temps de colliers et de bracelets reliés ensembles, 3^o en armes de fer, 4^o en grandes plaques de ceinturons, ciselées et incrustées ; le tout donc caractéristique de l'époque barbare et déposé au musée de l'Ecole cantonale de Porrentruy.*

* Existe-t-il encore ? Nous ne les avons pas vus, mais la plaque **S. Menas**, de Bonfol, s'y trouve et devrait être isolée sous verre, car ce précieux vestige se détériore de plus en plus.

§ 10. Trois tombes des Invasions à Boncourt

Découverte beaucoup plus récente. En 1936, lors de travaux pour la pose de câbles, des ouvriers de l'entreprise Peter et Luzzi, œuvrant au pied du Mont-Renaud, sur l'ancien chemin de Boncourt à Buix, tombèrent sur trois tombes que vinrent inspecter MM. Lièvre, professeur et membre de la Commission cantonale des Antiquités et Kräuchi, fonctionnaire postal. Dans la première, un squelette ayant à ses côtés un scramasaxe, long de 57 cm. sur 4,7 cm. de large. Dans la deuxième tombe, deux crânes, l'un d'enfant, l'autre d'adulte. « *Frühgermanische Reihengräber* », ainsi les qualifie le rapporteur, professeur Tschumi (Jarb d. Bern. Hist. Mus. 1936 p. 42).

§ 11. Deux sarcophages à Chevenez

A la reconstruction de l'église, en 1842, en partie sous les fondations de la tour, se trouvaient deux sarcophages en calcaire à Nérinées, avec un couvercle en pierre à dos arrondi, sans aucune inscription, mais les côtés ornés de lignes formant des panneaux (3). Dans l'un des tombeaux, étaient deux squelettes, l'un de femme, l'autre de sexe indéterminable. Une autre mention de Quiquerez, dans ses Notes d'antiquités (4) manuscrites indique, « ni inscription, ni arme ». Un second sarcophage ne renfermait qu'un squelette, ayant la tête au nord et les pieds au sud ». Date probable : VIII^e siècle où les populations étaient déjà chrétiennes.

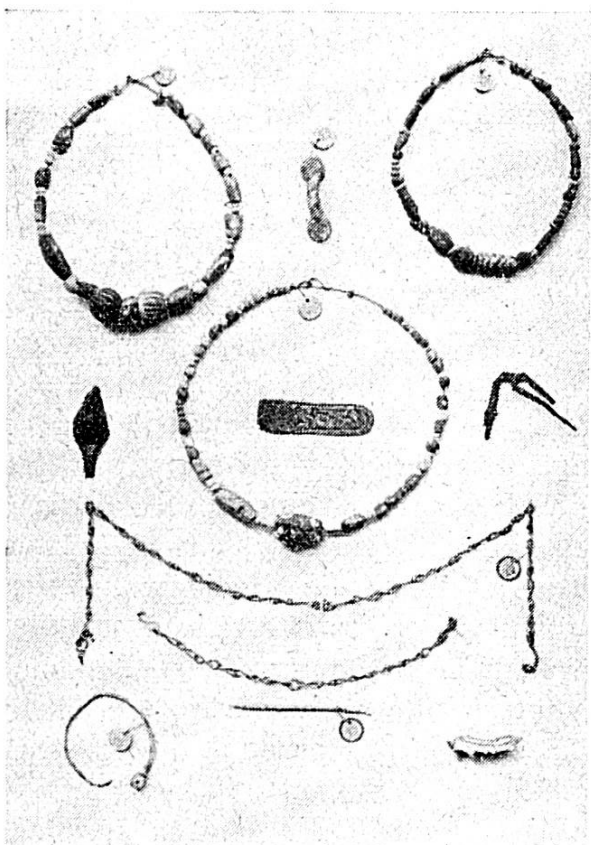
§ 12. Cimetière barbare en des ruines romaines, à Courfaivre

Sur le mamelon du Cras-Chagé, près de Courfaivre, parmi les ruines romaines fouillées par Quiquerez entre 1841 et 1844, on vit apparaître un cimetière « burgonde » (2 et 3 pl. X et XI). « Certaines tombes étaient murées et dans l'une d'elles une assiette en bronze avec des os de poulet, reposait sur les ossements d'un homme. Plus loin, trois squelettes d'hommes, de taille moyenne paraissaient avoir été ensevelis à la hâte, l'un à côté de l'autre. Un autre tombeau montrait un squelette d'homme, la tête à l'ouest et les pieds à l'est, ayant au côté droit une forte épée de fer de 18 pouces de long, y compris la poignée sans garde et de 2 pouces de large, avec une double rainure longitudinale, tandis que des traces de bois se reconnaissaient dans la partie jadis engagée dans la poignée.

Une grosse plaque de ceinturon en fer, avec clous jaunes, reposait encore sur le squelette et, chose remarquable, on voyait en-dessous l'empreinte de l'étoffe grossière de la ceinture. Un autre homme dans la même position avec scramasaxe à rainures, portait au doigt une bague de bronze, de laquelle s'était détaché le chaton en verre, représentant Psychée recevant d'Eros le baiser de fiancé. D'autres sépultures renfermaient des corps de femmes avec des boucles d'oreilles en argent, en bronze, des bracelets et des chaînettes de même métal, des colliers d'ambre, de verres de couleur, de terre diversement colorée, plusieurs petits ornements en bronze, des clous et autres ferrailles ».

Plus de quarante squelettes furent déterrés et les travaux de charrie avaient dû bouleverser bien des tombes auparavant. Cette nécropole barbare du Cras-Chagé est à distinguer nettement des tombes à incinération d'origine romaine que nous avons déjà mentionnées à un autre endroit de Courfaivre (12).

La liste que nous donne le professeur Laur-Belart (32), pour Courfaivre comprend : trois colliers de perles de verre coloré et de grains d'ambre, deux chaînettes à anneaux de bronze en S, une boucle d'oreille en bronze, un ardillon de bronze, décoré de profondes entailles, une fibule de bronze à charnière, une aiguille de bronze, reste probable d'une sonde romaine, une anse de verre bleu, d'origine romaine, une pointe de flèche en fer, en forme de losange avec douille, un scramasaxe en



Colliers, chaînettes, boucles d'oreilles, fibules (au milieu à droite), aiguille, pointe de flèche, ardillon décoré (au centre de la fig.), anse de verre bleu (entre les deux colliers du haut) provenant des tombes barbares, dans les ruines d'une villa romaine au Cras-Chagé, près de Courfaivre, en 1844. Objets photographiés par le Musée de Bâle, dans sa collection Quiquerez.

fer, long de 35 cm., une plaque de ceinturon en fer, damasquinée d'argent, longue de 17 cm., trois fragments d'autres agrafes de ceintures, en fer, une fourchette à deux branches, en fer.

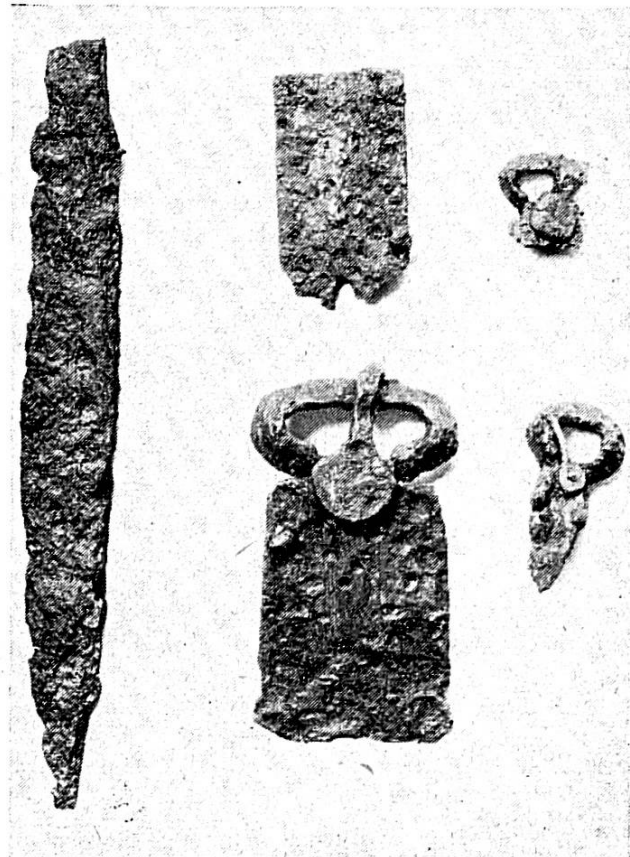
§ 13. Sculptures et sarcophages à Courgenay

Vers 1840, le propriétaire de la ferme de Sous-Plainmont, a trouvé à la Condamine, non loin des vestiges romains de la villa, des espèces de caveaux dans lesquels il y avait plusieurs squelettes humains, quelques fragments d'armes, des morceaux de bronze, tels que pitons, vis et anneaux et il a remis ces objets à M. de Kœkler, au Mont-Terrible. Quiquerez (2) ajoute, en note, « ces prétendus caveaux ne doivent être que des tombeaux ruinés, comme on en a trouvé dans l'antique cimetière de Develier, en 1842 » ; nous verrons qu'à Develier, on a découvert aussi des tombeaux barbares.

A Courgenay même, pendant la démolition de l'ancienne église en 1854, l'on découvrit (1 et 3) trois sarcophages en calcaire blanc orientés est-ouest tombant en morceaux, de sorte qu'on n'a pu les conserver. Ils ne contenaient que des ossements poudreux, mêlés de terre.

Scramasaxe ; plaque de ceinturon, en fer damasquiné d'argent, avec sa boucle ; fragments d'agrafes de ceintures (en haut et à droite de la fig.) provenant des tombes barbares, dans les ruines d'une villa romaine, au Cras-Chagé, près de Courfaivre, en 1844.

Objets photographiés au Musée hist. de Bâle, dans sa collection Quiquerez.



§ 14. Tombeaux en dalles de tuf à Crémines

Entre Crémine et Corcelle, à la hauteur de la ferme des Vaivres, l'on découvrit des tombeaux, décrits par Quiquerez (2 p. 231 et fol. 96) qui assista, le 6 juin 1841, à l'ouverture de l'un d'eux « contenant un homme dont le crâne offrait une grandeur et une épaisseur inusitée. » (sic) Les autres squelettes également de grande taille avaient les pieds à l'orient. Les tombes étaient formées de dalles de tuf, dressées les unes auprès des autres et recouvertes de même. On y trouva des lames de couteaux, un fer de lance, avec traces de damasquinures d'argent, des éperons à pointe, des plaques de ceinturons en fer, un scramasaxe et non loin, une monnaie celtique de bronze. Quiquerez signale aussi des fers-à-cheval, mais dans ses Notes d'antiquités, il déclare qu'ils n'étaient pas avec les autres objets, mais dans le voisinage ; de sorte qu'on ne saurait les attribuer aux tombes.

§ 15. Près Delémont, serait-ce un cimetière barbare ?

Aux Eschamez, au-dessus de la ville, Quiquerez indique un tumulus de l'âge du bronze, ayant fourni deux bracelets ovales de bronze à ouverture latérale et deux aiguilles, également en bronze. Le dessin qu'il en donne (3 p. 209 et pl. XII, fig. 11 et 12) rappelle au Dr Boéchat, le bracelet, trouvé au Cras-Chalet (29).

§ 16. Tombes et sarcophages à Develier

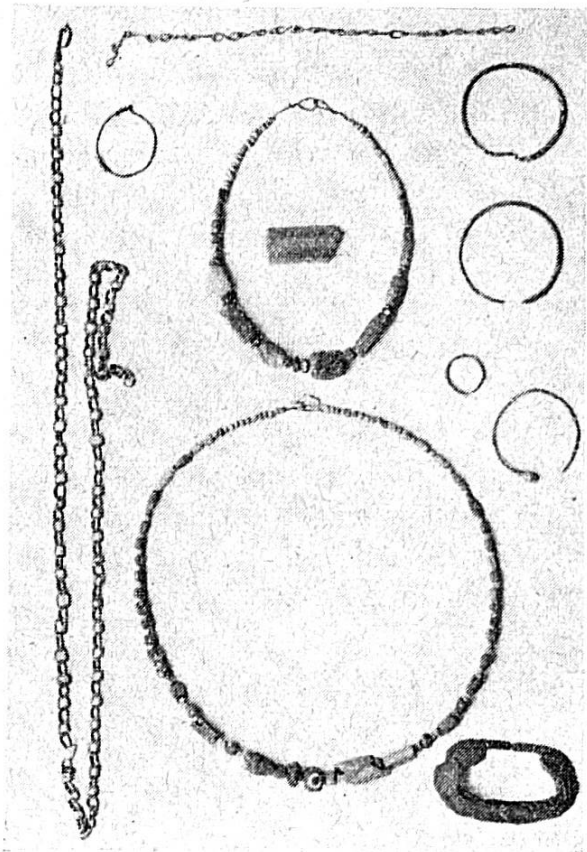
Dans les ruines de la villa romaine fouillée par l'abbé Sérasset, de 1838 à 1841 (12 et 22) et située d'après Laur-Belart (33) au lieu-dit « Les Maichières » (Atlas topogr. féd. feuille 94) soit au nord de la route Develier-Delémont, Quiquerez signale plusieurs sarcophages en calcaire blanc, mis au jour pendant la construction de la nouvelle route. L'un d'eux, exhumé en 1838, fit partie de la collection de notre archéologue qui en donne un dessin (3 Pl. IV) ; il est d'une seule pièce sauf le couvercle brisé. D'autres tombes, au nombre de 39, montrèrent des squelettes d'hommes très grands ou de femmes, avec le mobilier suivant, actuellement au musée de Bâle et dont le professeur Laur-Belart nous a donné l'inventaire (32).

Cinq boucles d'oreilles, dont une en fil d'argent et les autres en bronze ; deux colliers en perles d'ambre et verres de couleurs ; deux chaînettes de bronze dont une à mailles rondes et l'autre à mailles en S ; une bague en bronze ; deux fragments de garniture de ceinturon dont

un anneau en bronze avec ciselure médiane et deux rivets au revers, ainsi qu'un ardillon en fer avec traces d'incrustation d'argent. Tous ces objets sont dessinés par Quiquerez dans les planches VII et VIII de sa Topographie (3), de même que ceux trouvés à Courfaivre, aux planches X et XI. Il signale encore un couteau de fer (Mithlg. des Antiquariat Gesell. in Zurich. II 1844 p. 92) et une chaînette de bronze est représentée comme ayant un crochet de suspension à l'un des bouts et une coquille d'huitre à l'autre extrémité. Un des colliers est rattaché à l'une des boucles d'oreilles.

§ 17. A Fontenais, vestiges barbares

Entre ce village et Villars, dans des tombeaux parmi des ruines romaines (12) le Dr Marquis, en 1837, mesure des squelettes d'hommes dépassant sept pieds (3) et, en outre, des scramasaxes à rainures, et une grande plaque de ceinturon, objets perdus. Au musée de Porrentruy se trouve, d'après Quiquerez, une perle de collier, provenant de ces tombes.



Boucles d'oreilles, chaînettes, colliers, bague, fragments de garniture de ceinturons, provenant des tombes barbares de Develier, en 1841.

Objets photographiés par le Musée de Bâle, dans sa collection Quiquerez.

§ 18. Fregiécourt ?

La carte archéologique du canton de Berne, dont la partie jurassienne a été rédigée par Quiquerez, indique en ce lieu un cimetière « burgonde », sans autre renseignement (5).

§ 19. A Grandfontaine, sarcophages

Plusieurs sarcophages en calcaire jurassique compact (et non à Nérinées) ont été découverts, à diverses reprises, dans le cimetière entourant l'église (3).

§ 20. Tombeaux alémaniques à Laufon, en des ruines romaines

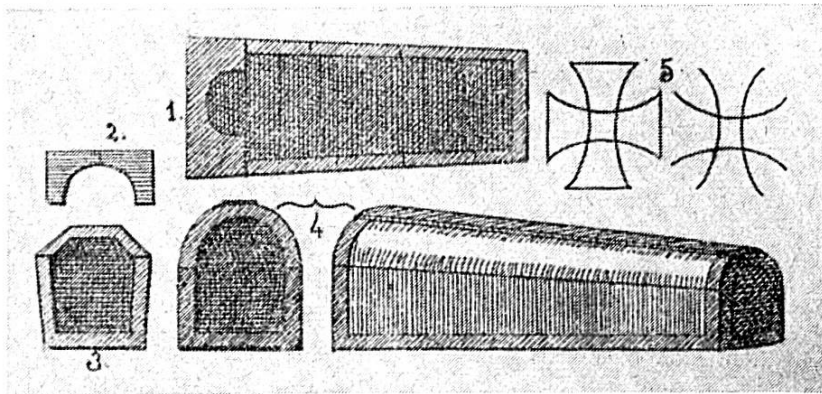
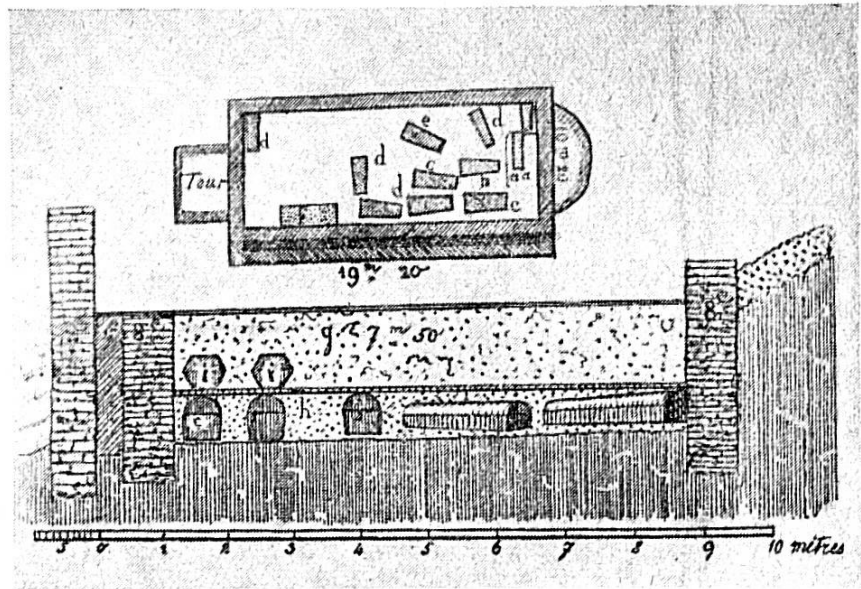
Dans la villa romaine dont nous avons donné la description plus haut, à la partie nord-ouest du praefurnium, où les piliers étaient comme rasés sur une longueur de 1,5 m., ce travail de déblaiement avait été entrepris probablement pour y établir un tombeau alémanique, car là gisaient, nous dit A. Gerster (13) « deux squelettes, l'un sur l'autre, à peine à 60 cm. au-dessous du terrain. Le squelette supérieur, celui d'une femme, était bien conservé, à l'exception de la mâchoire inférieure. Dans le voisinage du crâne, petit et étroit, on trouva une épingle à cheveux, en corne. Un autre squelette alémanique gisait à 50 ou 60 cm. de profondeur, de travers, derrière la bouche du canal de chauffage, entre les petits piliers de brique. Devant d'autres piliers, encore un autre squelette qui portait une boucle de ceinturon en fer, du VIII^e siècle » précise l'auteur.

§ 21. Liesberg

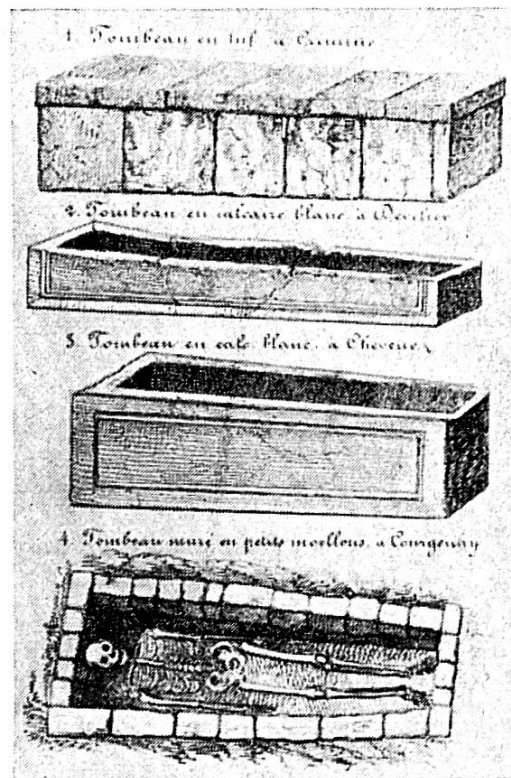
En 1852, dans les ruines romaines au lieu-dit Kilchacker, se voyaient (2) des tombes renfermant des scramasaxes, des couteaux de fer, une boucle d'oreille en argent (3 Pl. IX. fig. II) et un bracelet de bronze, en forme de serpent.

§ 22. Miserez

La démolition du vieux couvent, en 1770, met au jour des tombeaux parmi des ruines romaines (12).



I et II. Dessins de Quiquerez, parus dans *Indicateur d'antiquités suisses* (39) 1874. Plans, dispositions, forme et coupe des sarcophages découverts au sous-sol de la première église de Moutier-Grandval en 1859.



III. Plaque IV de la topographie de Quiquerez (3). — Tombeaux barbares ou mérovingiens découverts : 1 à Crémines ; 2 à Develier ; 3 à Chevenez ; 4 à Courgenay.

§ 23. Montignez

Trouillat (35 Préface) signale comme à Chevenez, la trouvaille de deux sarcophages.

§ 24. A Moutier, plusieurs sarcophages

Quand on construisit l'auberge du Cerf, en 1837, soit sur l'emplacement situé entre le village et la Birse, l'on mit au jour des sarcophages en tuf, creusés d'un seul bloc et recouvert d'une dalle. Les squelettes de forte taille étaient orientés de l'ouest à l'est, et à 10 pieds de profondeur (1 et 3).

Sous le pavé des ruines de l'antique église abbatiale, puis collégiale de Moutier-Grandval, lors de sa reconstruction en temple protestant, en 1859, furent découverts une dizaine de sarcophages, en calcaire blanc ayant un couvercle bombé, presque aussi lourd que la cuve elle-même. Deux d'entre eux portaient une croix grecque comme seule sculpture. Ils renfermaient sans doute les corps des premiers abbés de Moutier-Grandval et dataient du VII^e siècle (39).

§ 25. A La Neuveville, restes d'un cimetière barbare

Dans les vignes, sous le château, on trouva plusieurs squelettes auprès desquels un scramasaxe, un couteau de fer, une pointe de lance et une plaque de ceinturon, d'après une communication du vice-directeur Wiedmer, en 1909. (Annuaire de la Soc. suisse de Préhist. 1909).

§ 26. A Réclère, trouvailles incertaines

Dans le même périodique, même année, nous lisons qu'au musée de Porrentruy se trouvent une hache de fer, un petit pot et une grande lame de fer exhumés durant la réfection de la route Rocourt-Damvant, et l'indication : (tombeau ?) (27).

§ 27. Dans le cloître de St-Ursanne, sarcophages

Dans le cloître de la Collégiale ont été placés des sarcophages trouvés, en 1903, dans les nefs de cette église. « Ce sont de simples auges de pierre, taillées au ciseau, étroites aux pieds, plus larges à la

tête, dont le couvercle est bombé. L'usage des cercueils de pierre s'est maintenu jusqu'au XIV^e siècle. Mais le fait du rétrécissement de la tête aux pieds fait dater ceux du cloître de St-Ursanne de l'époque carolingienne, peut-être même mérovingienne ». (38) D'autant plus qu'une fibule en or, sortie de l'un de ces cercueils, appartient, d'après le professeur Stuckelberg, à cause de son ornement linéaire et une perle, à l'époque pré-romane (27). Un autre sarcophage, placé sous le maître-autel de la collégiale, est taillé en dos d'âne et partant encore antérieur aux autres, dont deux parmi les mieux conservés, sont au musée de Berne actuellement.

§ 28. La fibule de Soyhières

Dans la collection Quiquerez, au musée de Bâle, se voit une fibule discoïdale, ayant en son centre une pierre et sur les bords quatre groupes de doubles rosettes, en cuivre. Elle est figurée dans l'étude de E. de Fellenberg : « Das Graberfeld von Elisried », à la pl. IV, comme provenant de Soyhières, d'après une mention de Quiquerez, sans doute (27).

§ 29. Les sépultures de Vicques

En construisant une nouvelle route pour Courrendlin, en 1837, on exhuma, nous dit Quiquerez : « un certain nombre de squelettes d'hommes, inhumés sans ordre à très peu de profondeur ». D'après les indications de son plan de la villa romaine, ce cimetière se trouvait tout près de celle-ci. Gerster (41) l'a retrouvé, lors des fouilles de 1936, à l'intérieur des murs de la grande cour, où il se prolongeait sans doute. Il contenait environ 24 fosses avec des ossements d'adultes et d'enfants, et l'auteur le qualifie de « frühmittelalterlicher Friedhof » (40).

A l'intérieur du village, Quiquerez (2) a « reconnu une longue muraille de construction romaine, dont les fondations longent la rue du village, et, derrière ce mur, à trois ou quatre pieds de profondeur, les ouvriers ont rencontré plusieurs cadavres couchés au dos, les pieds au levant, et la tête posée sur une pierre à l'occident. On reconnaissait les ossements d'un enfant et ceux d'une femme. Celle-ci avait à son col une petite chaînette de cuivre, comme celles trouvées à Develier et à Courfaivré ». L'on doit penser, qu'il y avait là des tombes barbares dans l'intérieur d'une construction romaine.

§ 30. Les cistes de Wahlen

Quiquerez indique (2, p. 230) qu'un tumulus qu'on ouvrit, en 1837, en creusant les fondations de la nouvelle église, renfermait cinq

squelettes, un bracelet de bronze et des fragments de poterie « celtique » (?) En 1927, A. Gerster découvrit, lors d'un creusage occasionnel, près de l'église du village, des tombeaux alémaniques, sous forme de coffres de pierre ou cistes qui devaient appartenir très probablement à un cimetière s'étendant sous l'église et le cimetière actuel. Comme unique trouvaille, une petite urne noire (40).

§ 31. Au temps des Invasions aussi, le Jura bernois, terre de confins

Cet inventaire des vestiges de l'époque de la migration des peuples, dans le Jura bernois, confirme avec pièces à l'appui, c'est-à-dire scientifiquement, le point de vue que nous avons déjà soutenu plus haut et aussi dans un autre opuscule (11). Notre pays jurassien était déjà une zone frontière, à la limite des trois cultures burgonde, franque et alémanique. Comme le dit le professeur Tschumi, le Jura occupe une situation particulière (34). A l'ouest d'une ligne de Soleure à Bâle, les trouvailles alémaniques, mélangées à des pièces burgondes ou s'inspirant des modes burgondes, démontrent que nous sommes sur une terre de confins. Au cimetière de Bassecourt, c'est ainsi un mélange bien déterminé de formes alémaniques et burgondes. Au Cras-Chalet, près Bonfol, la plaque de ceinturon figurée est semblable à celle provenant de Boussière (Doubs), soit d'une région occupée par les Burgondes. La fibule discoïdale de Soyhières paraît aussi un travail burgonde.

Quant aux Francs, l'on peut admettre que leur influence se fit sentir après leur victoire de 534, mais il n'a pas été trouvé, dans notre Jura, de spécimens de l'art franc, comme par exemple à St-Sulpice (Vaud) et, ajouterons-nous, les attributions de Barrière-Flavy doivent être reportées probablement des Francs aux Alémanes. Cependant certaines considérations linguistiques de Brückner (23), signalées à la fin de notre chapitre (III § 9.), nous permettent de penser à une colonisation franque, en Ajoie.

Ce point de vue est peut-être arbitraire, mais notre pays jurassien, en tous cas, est alors traversé par la frontière alémano-burgonde qui persista au moyen-âge aussi, comme le démontre encore un document provenant des archives allemandes de Zenner (II^e éd. 1913) et cité par Tschumi (34) où nous lisons que Rodolphe de Habsbourg reçut des ambassadeurs dans son camp, devant Porrentruy, situé « ad metas Alamanie et Burgundie » soit donc aux confins de ces deux contrées. Nous avons aussi signalé une mention de ce genre (11) où Perreciot, dans une dissertation sur le comté d'Ajoie (N^o 220 de la Bibliographie du J. B. de G. Amweg) transcrit la citation suivante, sur le lieu de nais-

sance de S. Himier, « medio inter Sequanos et Rauracos loco, in vico Lugdunico, non longe a Ponte Ragentrudis » soit Porrentruy entre les Séquanes et les Rauraques.

CHAPITRE V

APERÇU SUR LE PEUPEMENT DU JURA BERNOIS

Durant cette époque du haut moyen-âge, qui va du Ve au VIII^e siècle, dominant dans notre contrée les migrations et les colonisations des peuples germaniques. Les nombreux cimetières barbares dont nous avons établi l'inventaire — au nombre de 28 — en sont la preuve patente. Les noms de localités aux toponymes en -court ou -velier — une quarantaine au moins — confirment cet envahissement de populations, différentes des Gallo-romains. Elles étaient de race nordique ; Burgondes, Francs et Alémanes s'établirent dans nos vallées, sans que nous puissions spécifier, même approximativement, leurs domaines propres.

Cette Jurassie — qui ne fut que très partiellement la Rauracie que nos poètes ont chanté et dont nos historiens ont célébré les annales — était à cette époque aussi, d'après les constatations du cimetière de Bassecourt, une contrée frontière, une terre de confins, une marche, où se heurtaient les trois tribus envahisseuses, subjuguant le restant des Séquanes, Rauraques et Helvètes, romanisés pendant les quatre premiers siècles de notre ère. Mais la poussée burgondo-franque d'avant l'an mille, qui s'étendit jusqu'au cours de l'Aar, eut comme résultat de franciser en plus la haute vallée de la Birse et celles de ses affluents, la Sorne et la Scheulte, ne laissant au parler germanique, dans ce Jura centro-oriental, que la région autour et au-delà de la Lucelle.

Cette situation linguistique persiste encore de nos jours, dans ses grandes lignes tout au moins (31), et sans signaler les foyers de germanisation qui, depuis un siècle, ont tendance à s'y implanter. Une telle émigration insidieuse d'éléments alémaniques, si l'on ne provoque pas leur prompt assimilation, pourrait compromettre finalement la romanité de notre Jura.

§ 1. La maison jurassienne

Sur ce territoire se voit un genre d'habitation de forme assez particulière pour qu'on l'ait appelé la *maison jurassienne*, bien qu'appartenant au type celto-roman, qui se rencontre tout le long du Jura occidental et procède, paraît-il, du mode de construction des Celtes. Comme dans la maison « à trois assises », de source alémanique, mais également répandue dans notre Jura, logis, grange et étable étaient sous le même toit ; mais ces deux derniers corps de bâtiment étaient en retrait, laissant encore sous le faite, une sorte de vestibule, dit « *devant-huis* », s'ouvrant largement sur l'extérieur par une vaste porte-cochère (43 et 37).

Cette ferme jurassienne peut dériver de l'habitation celtique qui était flanquée de deux ailes encadrant une cour dont le « *devant-huis* » serait un vestige. Mais la réunion sous le même toit de toute l'exploitation, la rapproche aussi de la *maison tripartite*, de sorte qu'on peut aussi la croire d'inspiration alémanique (44 et 31).

L'on est en droit de penser que les premières constructions barbares, dans les pays envahis, étaient en bois, même les églises (28). Plus tard, les fondations, tout au moins, furent en pierre. Mais durant tout le moyen-âge, seuls les petits seigneurs, propriétaires locaux, purent se faire édifier des habitations des deux types précités, tandis que les grands féodaux avaient leurs châteaux-forts, et que les autres constructions en pierre ne se voyaient que dans les villes et les monastères. Quant à la pauvre population des campagnes, paysans, serfs et manants, elle n'avait pour s'abriter que des demeures « en clayonnages, crépis de terre glaise ou de chaux, comme nous le dit Quiquerez (3), couvertes de chaumes ou de bardeaux, d'une seule pièce avec un foyer sans cheminée, au centre, et de la litière de paille, au pourtour, où gens et bétail vivaient en commune présence ; elles constituaient tellement le seul mode de bâtir, même encore au moyen-âge que plusieurs villages détruits dans les XIV^e et XV^e siècle ne laissent pas percevoir une seule fondation de muraille ».

§ 2. Les premiers documents écrits du Jura bernois

Sur ces quelques considérations se termine, après l'âge des invasions barbares, le dernier de nos essais sur ce que nous pourrions appeler « l'antéhistoire du Jura bernois ». Nous avons dit, dans un autre ouvrage (9), que l'on pouvait qualifier d'antéhistoriques toutes les périodes qui, dans les annales de l'humanité, relevaient pour leur documentation, de l'archéologie et des autres sciences exactes et où faisaient

défaut les renseignements écrits (récits de contemporains ou archives) ; ce qui est le cas, pour l'histoire du Jura bernois, jusqu'à la fin de la période barbare.

Ce sont, en effet, des événements se passant au VII^e siècle que nous rapportent nos premiers documents écrits, soit des *Vies* de nos trois saints jurassiens, Imier, Ursanne et Germain, fondateurs des monastères qui, autour de l'an mille, possédaient le plus grande partie de notre contrée et contribuèrent largement à sa civilisation. Et c'est du IX^e siècle que datent les premières mentions de localités en Jurassie. Un diplôme de Carloman, frère de Charlemagne, cite en 769, Moutier-Grandval et la cella Vertemse, chapelle de Vermes, filiale de ce couvent. En 814, un écrit d'Irminion, abbé de St-Germain des Prés, cite Chevenez et Courtedoux. En 866, enfin, la charte de Lothaire, donne les noms d'une dizaine de villages, possessions de Moutier-Grandval (35). Nous avons donné précédemment l'étymologie de ces noms de lieux et de ceux que mentionnent des actes postérieurs, sauf celle de Tavannes, dit alors Theisvenna, où nous ne retrouvons pas un nom propre germanique, mais le composé de deux mots signifiant, comme son nom allemand de Dachsfelden, « le clos des blaireaux », du bas latin, taxo, blaireau, d'où le patois taison et venno, haie, clôture (20).

§ 3. Localités d'étymologie bas-latine ou germanique

Il y aurait encore à signaler quelques autres localités où la toponymie (20) demeure hésitante : Soyhières, Sohires en 1136, Sogren en 1212, viendrait peut-être de socaria ou de secarios, troncs sciés, défrichement. — Sonceboz, Suntzelbo en 1326, du Germain Sundabolt ? — Sonvilier, Sonvelier en 1314, village du sommet. — Sombeval, Summa vallis en 866, sommet de la vallée. — Sceut, rupem de Zuc en 1210, analogue à Suche (Le Suchet) signifiant aussi sommet. — Romont, Rodemunt en 1388, rotundum montem, mont rond. — Plagne, Bleen en 1311 et Pleigne, Pleena en 1179, de planeolum, plaine. — Saicourt, Zacort en 1261, ferme d'un Germain de nom indéterminé. — Pleujouse, Pluviosa en 1161, lieu pluvieux. — Ocourt, Oscurt en 1139, ferme d'un Germain de nom indéterminé (Hoza, par ex.). — Montavon, Montaun en 1330, étymologie inconnue. — Malleray, Malerei en 1148, probablement du bas-latin malgeria, pâturage. — Lucelle, Lucicella en 1125, peut-être de luzil, en ancien allemand, petit, et de cella, maison en bas latin. — Liesberg, Liesperg en 1272, de lisca, laîche, herbe de marais. — Laufon, Loufenouve en 1296, en allemand Laufen qui signifie cours d'eau rapide et la Birse, en effet, y fait une petite cascade. — Wahlen, Walon en 1246, du latin vallum (vestiges romains en ce lieu). — Frin-

villiers, Friderichwart en 1311, poste de garde ou village de Friederich. — Fornet, Fornal en 1181, du latin furnile, four ou fourneau. — Fahy, Fays en 1172, du latin fagus, le hêtre. — Eschert, Escert en 1179, du bas-latin, exsartum, terre défrichée. — Diesse, villa Thesso en 1182, du nom propre german, Tiezo. — Damvant, Dampvant en 1283, de Domina Wala, soit sainte Wala. — Dampreux, Domno Friolo, saint Féréol, patron de son église. « Domnus, forme réduite de Dominus a été aux époques mérovingienne et carolingienne un véritable synonyme de Sanctus ». (15 p. 389). — Cœuve, Cova en 1136, du bas-latin cupa, la cuve ou endroit creux. — Bure, Bures en 1136, en vieil allemand buron signifie « aux habitations ». — Buix, Busen en 1136, du latin buxus, le buix. — Belprahon, Belpran au XII^e siècle, du bas-latin bief, ruisseau et profundum, profond, comme son nom allemand Tiefenbach. — Gléresse, Lieresse en 1178, du latin glareaa, gravier, en patois lieri. — Loveresse, de loup, louvière. — Corcelle, Corcellis en 1181, de Corticella, diminutif de curtem et ne signifie pas, comme le prétend une étymologie celtique « petit lieu où l'on cache quelque chose ». — Alle, Alla en 1248, de l'allemand Halle, salines soit même étymologie que pour la rivière l'Allaine. — Asuel, Hasuel en 1260, du vieil allemand Haso, le lièvre, d'où son nom allemand Hasenburg ; en français, la femelle du lièvre s'appelle hase (20).

§ 4. Villages d'étymologie française

Toutes ces localités — et d'autres, simples fermes ou hameaux que nous taisons ici — dont l'étymologie ne peut se trouver que dans des mots latins ou vieil allemand déformés, doivent dater du premier moyen-âge. Lorsque, au XIII^e siècle, la langue d'oïl devint une langue bien distincte du latin, les nouveaux noms de lieux prirent une forme manifestement française. C'est ainsi qu'apparurent les noms des villages francs-montagnards, issus de la colonisation provoquée par l'édit de franchise de l'évêque Imier de Ramstein, en 1384, tels que Les Bois (Les Bois Jean Ruedin vers 1429). — Le Noirmont en 1513. — Les Breuleux (Les Bruilluit en 1429), soit un terrain brûlé pour défrichement. — Lajoux en 1404 (c'est-à-dire la forêt). — Les Pommerats en 1337 (pommeraie). — Les Enfers, Cruz (creux) des Envers ou Enfers en 1330. La tradition veut que le nom vienne de la chaleur dégagée par l'incendie d'une immense forêt, lors du défrichement ; mais en latin *in feros* signifie déjà lieu bas ou bien, autre étymologie, le creux à l'envers (versant du soleil couchant). — La Ferrière ne porte ce nom que depuis la fin du XVIII^e siècle, sans qu'on sache vraiment pourquoi ; en 1590, c'était Les hautes-Montagnes d'Erguel. — Saignelégier, Sonne-légilier en 1454, peut venir de marécage léger (saigne, mots fréquent

dans la région) et n'a aucun rapport avec Saint Léger, l'évêque d'Autun, bien que son nom allemand soit Sankt Leodegar, sur la foi de documents du XVIII^e siècle, écrivant in Sancto Leodegario (20).

Les Genevez, Genevey en 1381. L'on pourrait être tenté de rapprocher ce nom de celui d'autres localités, telles que Genevroz, Genevret, Genevriers, Genièvre où, comme origine, transparait le mot genévrier, mais l'absence de l'r, après le v, fait rejeter cette étymologie comme la rejette également un auteur genevois, M. Dufour-Vernes (42). Divers historiens neuchâtelois font part d'une tradition qui attribue la fondation des villages des Hauts-Geneveys et Geneveys-sur-Coffrane à des colons genevois, émigrés à la suite de troubles dans leur pays et l'un de ces auteurs, A. Mattile, ajoute que les habitants des Genevez, près Bellelay, s'attribuent la même origine. Aucun document ne certifie cet ancien souvenir, mais dans les actes nous trouvons le terme de Geneveysants, appliqués, de 1332 à 1709, aux habitants des deux localités neuchâteloises précitées et de Genevézats aux communiens des Genevez, dans le patois du pays.

Ce nom correspond parfaitement à l'ancienne dénomination de Geneveysans, donnée en ces temps-là aux habitants de Genève ; il était aussi abrégé en « Genevoi », comme dans la chanson de l'Escalade, mais se prononçait « Genevai » car le son « ai » s'écrivit de vingt manières différentes (et, ey, ez, ex, ois, ay, etc.) et au XVIII^e siècle Français s'orthographiait encore « François », avant la modification préconisée par Voltaire, dit-on.

Trois chartes de 1284, 1307 et 1331 (35) nous parlent de l'établissement de colons sur le territoire de l'abbaye de Bellelay. L'évêque de Bâle y exempte de toute servitude, moyennant un léger cens, les « étrangers » que les moines ont établis sur leurs terres. Le lieu de provenance de ces gens n'est pas indiqué, mais il corrobore cependant les faits de traditions et de similitude de noms. Pour M. Dufour (42), cette émigration pourrait bien se rapporter aux dissensions qui éclatèrent à Genève, de 1285 à 1308, entre partisans, les uns de l'évêque, les autres du comte de Savoie ou du comte de Genevois. Beaucoup d'habitants durent s'exiler, puisqu'un édit de 1308 proclame une amnistie pour tous les bannis, moyennant, il est vrai, certaines conditions humiliantes qui, sans doute, retinrent plusieurs exilés de regagner leurs foyers.

Divers actes de 1381 à 1531 portent certains noms de familles ou de terres leur appartenant aux Genevez, tels que Nycol, Panissod, Flajolat, Maillard, Burgud, Jeannena, Monier, Jourdain et Vaulrouz, ce dernier nom étant devenu, par la suite, Varol puis Voirol, dont les descendants sont nombreux encore aujourd'hui dans le village avec une tradition les faisant originaire de Savoie. Or, M. Dufour retrouve dans les vieux documents genevois ces mêmes noms, assez pareillement orthographiés, ce qui lui paraît constituer un indice de plus en faveur d'une

colonisation genevoise aux Genevez, en insistant cependant sur le fait qu'il ne peut en apporter aucune preuve décisive, mais admettre seulement une grande probabilité.

§ 5. Conclusions

Au terme de cet exposé, nous avons ainsi un aperçu sur le peuplement de notre pays jurassien. A cheval sur les frontières de Séquanie, d'Helvétie et de Rauracie, il vit sa faible population celtique, lentement romanisée au cours des trois premiers siècles de notre ère, se doubler ensuite d'une pénétration étrangère, l'élément germanique qui, par voisinage et conversion à la culture latine, subit fortement cette dernière influence. C'est ainsi que chez nous, comme dans toute l'Helvétie occidentale, se développa une langue romane, grâce à l'expansion burgonde et franque, cependant contenue déjà au cours du VII^e siècle. La limite des deux langues persista sans grand changement jusqu'à nos jours. Les apports consécutifs de nouveaux habitants furent peu importants et sporadiques — à part la colonisation des Franches-Montagnes qui, à la fin du XIV^e siècle, marque une autre étape du peuplement — jusqu'à l'émigration alémanique, débutant au XVIII^e siècle avec l'établissement de quelques familles d'anabaptistes, chassés du territoire de Berne. Elle s'amplifia durant ces cent dernières années, au point de susciter une juste appréhension chez tous les Jurassiens, soucieux de conserver à leur pays, son caractère roman.

Nous remercions sincèrement le professeur Tschumi, d'avoir eu l'obligeance de nous prêter les clichés des gravures sur les trouvailles de Bassecourt.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) A. Quiquerez : Notes sur les antiquités et recherches archéologiques faites dans l'ancien Evêché de Bâle. Manuscrit dès 1842.
- 2) id. Le Mont-Terrible, avec Notice historique sur les établissements des Romains dans le Jura bernois. Porrentruy. 1862.
- 3) id. Topographie d'une partie du Jura oriental, etc. Epoque celtique et romaine. Porrentruy. 1864.
- 4) id. Monuments celtiques et sépultures antiques de Beurnevésain. Bulletin de l'Institut national genevois. 1865.
- 5) id. Dictionnaire archéologique du Jura bernois. Actes de la Soc. jur. d'Emulation. 1869. Publié aussi dans la Carte arch. du canton de Berne, par Bonstetten. 1876.
- 6) id. Indicateur d'antiquités suisses. 1877, p. 754 ; 1879, p. 946 sq. ; 1880, p. 194 ; 1881, p. 8.
- 7) A. Rais : Le cimetière barbare de Bassecourt. Art. du journal « Le Démocrate » 11. II. 43 et Musée Jurassien, Delémont, in La Suisse primitive, 1943, No 1. — Journal « Le Pays », 23. V. 42.
- 8) H. Joliat : Les recherches archéologiques dans le Jura bernois, au XIX^e siècle, in Les Intérêts du Jura, Bulletin de l'A.D.I.J., janvier 1947.
- 9) id. L'Antéhistoire. Synthèse et critique du problème des Origines, et de la théorie de l'Evolution. Neuchâtel. 1933.
- 10) id. Le Jura bernois préhistorique, in Actes de la Soc. jur. d'Emulation. 1937.
- 11) id. Routes, sidérurgie et époque celtique dans le Jura bernois, *ibid.* 1937.
- 12) id. Les vestiges romains du Jura bernois, *ibid.* 1942.
- 13) A. Gerster : Eine römische Villa in Laufon. Ind. d'antiquités suisses. 1924, p. 193-204.
- 14) Th. Perrenod : La Toponymie burgonde. Paris. 1942.
- 15) G. Longnon : Les noms de lieux de la France. Paris. 1920 à 29.
- 16) J. Mertenat : L'origine des noms de localités et des lieux-dits de la vallée de Delémont. Delémont. 1921.
- 17) A. Grenier : Archéologie gallo-romaine. (Suite du manuel d'archéol. de J. Déchelette).
- 18) A. Blanchet : Les trésors de monnaies romaines, et les invasions germaniques en Gaule. Paris. 1900.

- 19) C. Barrière-Flavy : Un cimetière de l'époque des invasions barbares dans le Jura bernois (Suisse), in Bull. archéol. du Comité des travaux hist. et scient. Paris. 1898.
- 20) H. Jaccard : Essai de Toponymie, in Mémoires et Documents publiés par la Soc. d'hist. de la Suisse romande. T. VII. 1906.
- 21) E. Muret : Mélanges de linguistique. Paris. 1908, et Romania. 1908.
- 22) Ferd. Lot : De l'origine et de la signification hist. et linguist. des noms de lieux, en - ville et en - court. Romania. 1933.
- 23) Brückner (Wilhelm) : Schweizerische Ortsnamenkunde. Eine Einführung. Bâle. 1945.
- 24) id. Die Bedeutung des Ortsnamen... in der Westschweiz, in Vox romanica. 1936.
- 25) F. Bouffard : Nécropoles burgondes de la Suisse. Les garnitures de ceintures. Genève. 1945.
- 26) E. Tatarinoff : Die Kultur des Völkerwanderungszeit in Kanton Solothurn, Solothurn. 1934.
- 27) O. Tschumi : Beiträge zur Siedelungsgeschichte des Aargebietes im Frühmittelalter, in Jahrb. des Bern. Hist. Museums. 1943 - 45, et spécialement pour le Jura. 1943.
- 28) M. Besson : L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne. 1909.
- 29) F. A. Boéchat : Le cimetière burgonde du Cras-Chalet, près de Bonfol, in Actes de l'Emulation jurassienne. 1885.
- 30) H. G. Bandi : Der heilige Menas, in La Suisse primitive. Bull. trimestriel de l'Institut de préhist. et d'archéol. suisse. Bâle. 1945, No 3.
- 31) Zimmerli (?) : Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz. Bâle. 1891.
- 32) R. Laur-Belart : Inventaire de la Collection Quiquerez, au Musée de Bâle (sur les vestiges des Invasions) - 8 pages dactylographiées. No 1906 - 829-831, reçues le 21. VI. 1947.
- 33) id. Annuaire de la Soc. suisse de préhist. 1944. Voir aux rubriques des localités sous VIII. Frühes Mittelalter.
- 34) O. Tschumi : Die Grenze zwischen Alamanen und Burgundern, im Früh und Hochmittelalter, nach Ausweis der Funde und Urkunden, in Jahrb. d. Bern. Hist. Museums. 1945.
- 35) J. Trouillat : Monuments de l'ancien Evêché de Bâle. Porrentruy.
- 36) Abbé Sérasset : L'Abeille du Jura ou Recherches hist. etc. Neuchâtel. 1840.
- 37) F. O. Bessire : Hist. du Jura bernois. Porrentruy. 1935, p. 206.
- 38) M. Chappatte : La Collégiale de St-Ursanne, in Actes de la Soc. juras. d'Emulation. 1928, p. 123.
- 39) A. Quiquerez : Découverte de sarcophages dans l'église primitive de Moutier-Grandval, in Indicateur d'antiquités suisses. 1874.

- 40) Annuaire de la Soc. suisse de préhist. : pour Vieques : 1937, p. 97 ;
pour Wahlen : 1927, p. 120.
- 41) A. Gerster : Les fouilles de Vicques, in Bull. de l'Ass. des Intérêts
du Jura. Août 1939.
- 42) L. Dufour-Vernes : Recherches sur l'origine des Genevez, village de l'an-
cien Evêché de Bâle, in Mémoires et Documents de la
Soc. hist. et archéol. de Genève. 1865.
- 43) J. Hunziker : La maison suisse, etc. Lausanne. 1907.
- 44) H. Stähli : La ferme du Jura bernois. Berne. 1930.
- 45) Otto Piper : Burgenkunde, Bauwesen und Gesch. der Burgen. 1911.
- 46) L. Vautrety : Notices hist. sur les villes et les villages du Jura ber-
nois. T. III. Porrentruy. 1873.